

Un vote qui comptera

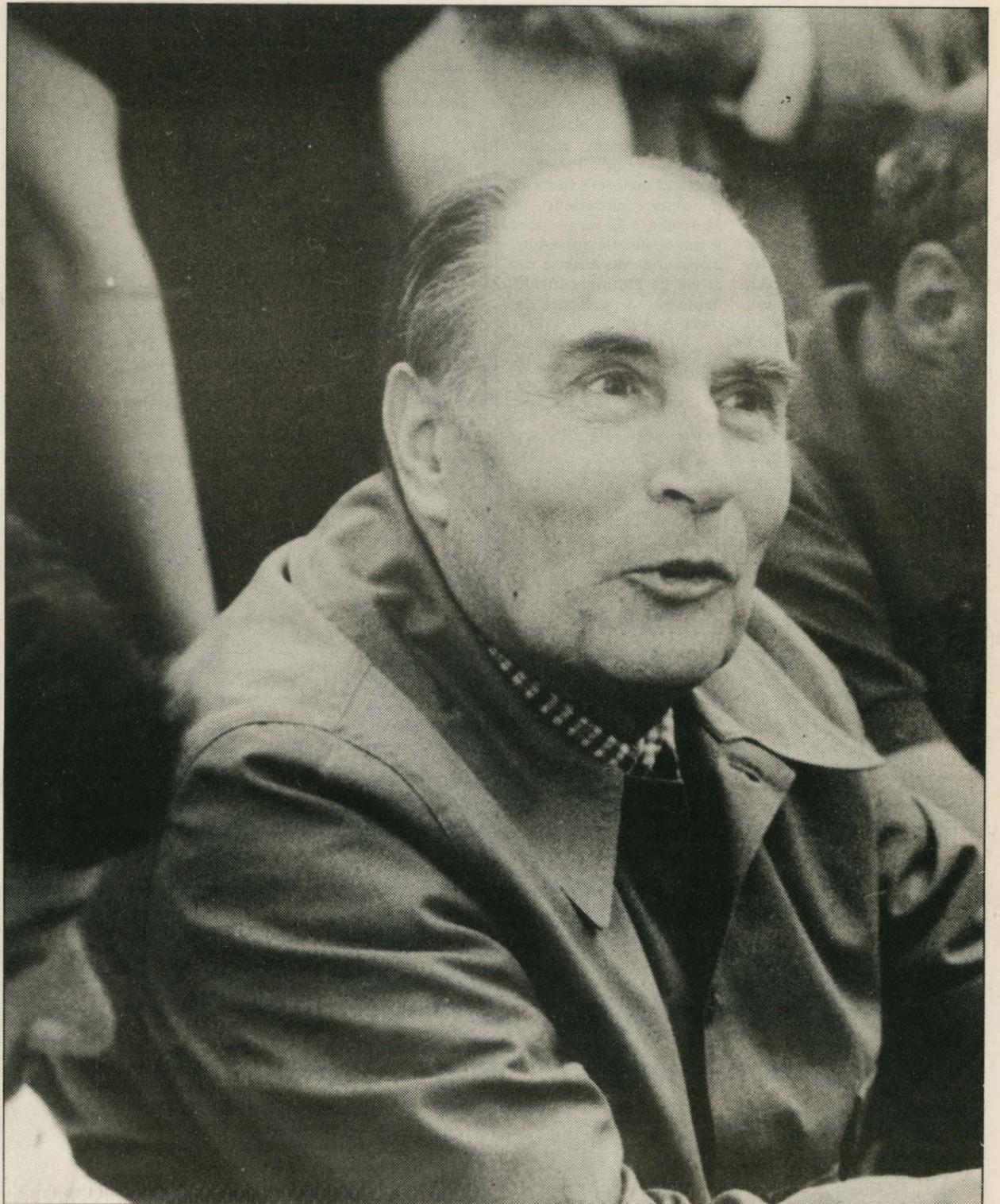
La campagne électorale pour les élections européennes s'achève laborieusement. Elle n'a eu qu'un mérite. Celui de rappeler que l'Europe du Marché commun est malade de la faillite du capitalisme. Le chômage et l'inflation règnent en maîtres sur les pays de la communauté économique où s'étendent les politiques d'austérité contre les travailleurs. Nourrie par la putréfaction du système capitaliste, l'extrême droite relève la tête. Contre la crise, pour elle, il faut s'en prendre à l'immigré, purifier « la race », défendre « l'Occident chrétien ». La droite française est malade de la tête. Elle ne parvient pas à se trouver un chef. Et cette faiblesse nourrit des courants ultras, qui rêvent de fêter une éventuelle victoire électorale le 17 juin, dans la rue, le 24 juin, sur l'air du 6 février... 1934. Car pour les ultras de la droite comme pour Le Pen, l'heure est venue d'en découdre, n'en déplaise à l'hésitant Chirac, au temporisateur Barre, à Giscard le failli. Les débordements sont désormais possibles.

La social-démocratie française a eu bien du mal à trouver quoi dire. Son porte-parole Jospin n'a pu défendre l'indéfendable. A savoir que son parti au pouvoir a raison de piétiner les espoirs du 10 mai 1981. Le PCF n'a eu pour tout objectif dans cette campagne que de « rééquilibrer la gauche » à son profit. Il n'a cherché qu'à reconquérir son électorat au détriment du PS. Quitte à adopter, comme il le fit en début de campagne un ton critique à l'égard d'une austérité que lui-même soutient au Parlement et au gouvernement. Mais l'union pour gérer la crise a ramené le parti de Marchais au bercail de la solidarité gouvernementale. Quant au centre « gauche », cher au cœur de Mitterrand, il est encore sous assistance respiratoire, Stirn et Lalonde ayant encore de trop petits poumons pour déplacer beaucoup d'air.

Le 17 juin, il faut voter à gauche sans voter pour l'austérité. Et compter les forces de celles et ceux qui s'opposeront à l'offensive d'une droite et d'une extrême droite plus agressives encore, si elles font un « score » aux européennes. Deux listes permettent d'exprimer cela. Celle de Lutte ouvrière et celle du PCI. Et le nombre de suffrages qu'elles recueilleront n'est pas sans importance. Car demain, il faudra une force anticapitaliste assez vigoureuse pour endiguer le désarroi provoqué par la gauche, et transformer le mécontentement en contre-offensive contre le patronat et la droite. Si les européennes ont peu passionné, les suites du 17 juin, elles, risquent d'être plus mouvementées.

Alain Krivine

Plus la gauche est veule plus la droite se montre arrogante



REPERES

Les grandes rafles de Defferre

Pour assurer la sécurité des têtes couronnées rassemblées sur les plages de la Manche le 6 juin, le gouvernement français n'aura pas lésiné sur les moyens. Pas question en effet que, comme cela se produisit à Londres deux jours plus tard, les chefs d'Etat voient des manifestants contester leurs politiques. Toute la région normande fut quadrillée par des milliers de policiers et la population placée sous haute surveillance. On alla même jusqu'à inciter les habitants à dénoncer les « suspects » qui oseraient s'aventurer à proximité des plages du débarquement.

Tout s'est passé comme si, une nouvelle fois, on voulait nous prouver que la défaite des puissances fascistes n'a nullement mis fin à l'Europe des polices. Manouchian et les milliers de résistants tombés en luttant pour un monde débarrassé de l'oppression ont dû se retourner dans leurs tombes !

Pour faire bonne mesure, le ministre de l'Intérieur s'est même livré à des procédures particulièrement inquiétantes. Le 5 juin au matin, une trentaine de ressortissants étrangers — Italiens, Allemands et Basques pour la plupart — ont été assignés à résidence pour des « activités constituant une menace pour la sûreté de l'Etat ». Sur la foi de quels renseignements de telles mesures ont-elles été prises contre des citoyens qui n'avaient parfois aucun « antécédent » politique ?

La place Beauvau n'en dit mot. On est donc en présence de l'arbitraire le plus complet.

Mais là n'est pas encore le plus grave. Car, ces assignations à résidence, frappant en majorité des Européens, sont totalement illégales. Un décret du 20 avril 1981 (adopté par l'ancien régime lui-même !) stipule notamment que les possesseurs de la carte dite de « ressortissant européen » ne peuvent se voir imposer de limites territoriales dans leur liberté de circulation.

Est-ce pour contourner cette disposition que Gaston Defferre a cru bon de prendre à l'encontre des « suspects » des arrêtés d'expulsion du territoire français (voir ci-contre) ? L'Intérieur se justifie : « Il ne faut pas s'en inquiéter. C'est une mesure obligatoire lorsqu'on entame une procédure d'assignation à résidence. Cela ne signifie pas que les intéressés seront expulsés. » L'argument est fallacieux. Un décret du 18 mars 1946, modifié le 26 mai 1982, permet en effet des assignations à résidence sans qu'il soit nécessaire de prononcer des expulsions.

Alors pourquoi cette procédure qui constitue un grave précédent et une menace pour l'avenir ? Defferre veut-il se montrer le digne successeur de Marcellin ? Il serait pour le moins justifié que les organisations de défense des droits de l'homme lui demandent à présent des comptes.

Christian Picquet

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
ET DE LA DÉCENTRALISATION
DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION
ET DU CONTRÔLE

REG. 4/87

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION

Vu les articles 23 à 26 et 28 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 modifiée relative à l'entrée et au séjour des étrangers en France. Vu les renseignements recueillis sur le nommé (SUSPECT) né (SUSPECT).

Considérant que dans les circonstances actuelles les activités de ce(s) étranger(s) constituent une menace pour la sûreté de l'Etat. Considérant en conséquence que son (SUSPECT) du territoire constitue une nécessité impérieuse et qu'il y a lieu de faire application des dispositions de l'article 26 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 modifiée visant le cas d'assignation à résidence.

Considérant que l'intéressé n'a pas la possibilité de quitter immédiatement le territoire.

Sur la proposition du Directeur Général de la Police Nationale

ARRÊTÉ

Article 1er - Il est assigné à la résidence de (SUSPECT) du territoire français.

Article 2 - Jusqu'au moment où elle aura la possibilité de quitter le territoire l'intéressé sera astreint à résider dans les lieux qui lui seront désignés par le Préfet de Police.

Article 3 - Le Directeur Général de la Police Nationale, et le Préfet de Police sont chargés chacun en ce qui le concerne de la notification et de l'exécution du présent arrêté.



A Paris, le 1er juin 1982
LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR
ET DE LA DÉCENTRALISATION

GASTON DEFFERRE

Souscription 1984

Nous terminons les listes de ce que nous avons reçu avant et pendant le rassemblement. Nous en avons encore reçu une après que nous publierons la semaine prochaine. Il est encore temps, donc, pour vous d'envoyer un chèque !

Reçu à Montreuil

- Puteaux, Marie Christine . . . 50
- Nanterre, Fernand 100
- Auchy-les-Mines, Mucie et Marcel 100
- Paris, chercheur CNRS 1 000
- Paris, Daniel 2 500
- Paris, JC et Chantal, deux futurs militants 100
- Paris, Jean-Paul, pour la réunion de l'extrême gauche 50
- La Roche-sur-Yon, de la part d'un lecteur vendéen 100
- Total 4 000

Besançon (suite)

- Chômeur CGT 10
- Sympathisante enseignante 50
- Militante LO 50
- Sympathisante 50
- Militant 50
- Nancy 4 859
- Vosges Militante ASTI Epinal 40
- Militant CFDT le Thillot 50
- Denis, lycéen 10
- Gérard, prime 400
- Deux jeunes militants CGT 20

Strasbourg

- Wofgang, GIM 50
- Cellule ouvrière 700
- Dédé 10
- Divers 500
- Sedan 1 325
- Châlon 230
- Fédération 78 350
- Le Mans 25
- Divers 40
- Fédération 92 10 000
- Renault Billancourt 1 250
- ANPE PTT Issy-les-Moulineaux 100
- Issy-les-Moulineaux 100
- Section Nanterre 3 000
- Levallois 320
- Thomson Gennevilliers 745
- Cellule Rhône Poulenc 50

Chambéry

- Michel 50
- Bernard, chômeur 30
- Robert 100
- Josiane 50
- Anne 10
- Geneviève 150

- Sympathisant DD travail Savoie 50
- Reste de vente marché 5,50
- Alsthom Aix Christian 100
- André pour la semaine de 30 h 30
- Yves 20
- Jean-Marc 100
- Travailleurs de Camiva 50
- Alain 200
- Lille 200

Rouen Elbeuf

- Annie 50
- Clément 10
- Daniel, Renault Cléon 50
- René 50
- Régis 50
- Gérard 50
- Eric 50
- Sylvain 50
- Jean-Luc 50
- Didier 50
- Collecte Renault Cléon 280
- Cellule Renault 100
- Divers 380
- Leonard, cellule Flora Tristan 200

- Fédération Paris 10 345
- Troyes 700
- Divers 715
- Clermont 500
- Poitiers 1 000

Toulouse

- Chantal 200
- Régine 100
- Nadine 200
- Bernadette 200
- Francis 200
- Danièle 200
- Christian 200
- Section Toulouse 6 000
- Orléans 2 100
- Amiens 500
- Rouen 5 000
- Le Havre 1 500
- Caen 1 000
- Albi 2 800
- Marseille 22 500
- Lyon 8 000
- Grenoble 3 300
- Châlon 200
- Rennes 4 100
- Nantes 5 000

Total dernières listes 138 502

Ancien total 151 370

Dernières listes 203 302

4 000

Nouveau total 358 672

POINT DE MIRE

Un procès pour avortement illégal

Le 8 juin, à Millau dans l'Aveyron, s'ouvrait le procès pour avortement illégal. Trois personnes sont inculpées : Mademoiselle T. qui a avorté, le médecin pour « avortement illégal et coups et blessures volontaires », M. B., qui accompagnait la jeune femme, pour complicité.

C'est la première fois en France, depuis le procès de Bobigny (1972), qu'une femme se retrouve au banc des accusés pour avoir avorté, fusse hors du cadre de la loi. Elle tombe sous le coup de l'article 317, toujours en vigueur, selon lequel une femme peut être punie de six mois à deux ans de prison si « elle s'est procuré l'avortement à elle-même ou... aura consenti à faire usage des moyens à elle indiqués ou administrés à cet effet » !

Inculpé aussi, le Docteur P. Roubault, médecin généraliste qui, placé devant un cas difficile et confronté aux limites de la loi Veil-Pelletier, a dû l'enfreindre pour pouvoir répondre à la demande d'avortement de la jeune femme.

Il est intolérable et inquiétant que de tels procès puissent encore se dérouler aujourd'hui. Il est urgent que l'article 317 qui pénalise l'avortement — c'est un vestige de la loi réactionnaire de 1920 — soit abrogé !

Ce procès doit être le procès de la loi actuellement en vigueur. Il met aussi en évidence la pénurie dramatique des équipements adéquats dans certaines régions. A Millau, il existe un seul centre d'IVG, et encore n'est-il ouvert que depuis 1982, et encore ne pratique-t-il les avortements que sous anesthésie, avec deux jours minimum d'hospitalisation. Les femmes qui ne peuvent avorter à Millau doivent se rendre à Montpellier (120 kilomètres) plusieurs fois (entretien préalable, délais de réflexion, etc).

Autour de ce procès, plusieurs associations et personnalités se sont mobilisées : l'ANCIC, le SMG, l'USM, Choisir, le MFPF.

Les personnels de cinq cliniques (maternité des Lilas, du centre de santé des métallurgistes, clinique Sully, Montaigne, du Belvédère) ont fait une déclaration affirmant que « confronté à l'inadéquation de la loi pour répondre à leur situation (mineures, immigrées), il n'est pas un homme digne de ce nom qui ne soit amené un jour à la transgresser, qu'il nous arrive aussi, à l'intérieur des institutions de préférer l'humanité à la légalité. Et que cela nous semble fondamental. »

Pour éviter demain une régression du droit à l'avortement, il est nécessaire aujourd'hui que toutes les forces concernées se regroupent et se mobilisent pour la dépenalisation de la loi sur l'avortement, pour la mise en place dans toutes les régions des équipements nécessaires pour répondre aux besoins.

La mobilisation autour du procès de Millau montre que cela est possible.

Sonia Folloni



Trois mille personnes ont manifesté le 6 juin contre l'intervention US en Amérique centrale à l'appel de plusieurs dizaines d'organisations de solidarité et du PSU, JCR, PCML, LO, Fédération de la gauche alternative, etc.

ABONNEMENT A DOMICILE			Nom _____
	FRANCE DOM-TOM	ETRANGER	
1. AVEC LA PRESSE DE LA LCR 52 Rouge + 11 Critique communiste + les numéros hors série de Critique communiste	450 F	500 F	Prénom _____
2. SIX MOIS D'EXPERIENCE DE L'HEBDO ROUGE 6 mois = 24 numéros	160 F		Adresse _____
3. CONNAITRE LE MENSUEL CRITIQUE COMMUNISTE 1 an = 11 numéros	150 F	170 F	Formule choisie _____
4. CAHIERS DU FEMINISME 5 numéros	65 F	75 F	Règlement à l'ordre de PEC, 2, rue Richard-Lenoir 93100 Montreuil Tél : 859 00 80
5. INPRECOR 1 an = 25 numéros	250 F	250 F	
Abonnements par avion : nous consulter			

Rouge

- Edité par la société Presse-Edition-Communication (PEC)
- Imprimerie Rotographie, Montreuil. Tél : 859 00 31
- Directeur de publication : Robert March
- Commission paritaire 63922
- Rédaction-administration : 2, rue Richard-Lenoir 93108 Montreuil. Tél : 859 00 80 (lignes groupées)



Un sommet pour un système en crise

Le dernier sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des sept principaux pays industrialisés a, une fois de plus, sanctionné les rapports de forces au sein du camp impérialiste. Derrière les références aux « valeurs démocratiques », c'est la logique de ce système d'exploitation en crise qui apparaît.

Pour la dixième fois consécutive, les chefs d'Etat et de gouvernement des sept puissances capitalistes les plus riches se sont réunis les 7 et 8 juin. C'est Margaret Thatcher qui, cette fois, les accueillait à Londres.

Alors que les précédents sommets — ceux de Versailles et de Williamsburg notamment — avaient révélé d'importantes fissures au sein du monde impérialiste, les Sept ont cette fois choisi de donner une image de cohésion sur les grandes questions internationales comme sur les problèmes économiques. Ainsi leur déclaration finale parle-t-elle d'un « large accord sur les objectifs fondamentaux de (leurs) politiques respectives »

Le document le plus important adopté par les principaux représentants de l'impérialisme mondial fut sans doute celui traitant des « valeurs démocratiques occidentales ». Ses rédacteurs n'ont pas lésiné sur les formules pompeuses. Il est question d'« attachement aux droits et libertés des concitoyens », de croyance en « un système de démocratie libre qui, grâce aux élections libres, assure un choix authentique, la libre expression des opinions et la capacité de répondre et de s'adapter au changement sur tous les aspects ».

La réalité ne correspond guère à ces belles envolées. Car la principale « valeur » dont se réclament les participants du som-

met des 7 et 8 juin, c'est la loi du profit. C'est en son nom que, partout, les classes dominantes, afin de diminuer brutalement les coûts de production, réduisent des millions d'hommes et de femmes à la précarité. Il y a aujourd'hui dix millions de chômeurs outre-Atlantique, trois millions en Grande-Bretagne et en Italie, 2, 4 millions en France et en RFA, des centaines de milliers encore au Canada et au Japon.

Une seule valeur : le profit

A Londres, les Sept n'ont nullement pris l'engagement de mettre un terme à cette situation dégradante. Dans leurs conclusions, le chômage n'est abordé qu'au détour d'une phrase et il n'est même pas mentionné le retour — même lointain — au plein emploi. Mieux, il est stipulé que les participants « sont convenus de continuer et de renforcer, là où c'est nécessaire, les politiques visant à réduire l'inflation et les taux d'intérêt, de maîtriser la croissance monétaire et, là où c'est nécessaire, de réduire les déficits budgétaires ». Or, ce sont précisément ces orientations qui aboutissent au chômage de masse. Comment après cela, parler des « droits des citoyens », alors que le premier d'entre eux, c'est précisément le droit au travail et à une vie décente ?

La référence aux « valeurs démocrati-

ques » est encore plus cynique quand on voit avec quelle frénésie les capitalistes spéculent sur les marchés financiers. Il aura par exemple suffi, le 17 mai dernier, que circulent des rumeurs de faillite de la huitième banque des Etats-Unis (la Continental Illinois Bank de Chicago), pour que les opérateurs de Wall Street vendent leurs valeurs bancaires à tout va et que les déposants vident leurs comptes dans les principaux établissements du pays.

L'impulsion de cette course effrénée à des profits juteux et rapides vient de haut. Pour faire porter le poids de sa crise aux bourgeoisies concurrentes et, pour attirer outre-Atlantique une masse de capitaux destinés à combler le déficit budgétaire record des Etats-Unis (200 milliards de dollars, soit 6 % du PNB), l'administration Reagan pratique une politique d'argent cher. Le dollar est ainsi passé de 5,80 francs en 1981 à plus de 8,50 francs aujourd'hui.

La conséquence de cette orientation, c'est le développement d'une économie d'endettement. Endettement tout d'abord des métropoles les plus faibles envers l'impérialisme dominant : six des pays présents au sommet de Londres doivent près de 119 milliards de dollars aux banques américaines. Endettement surtout des pays sous-développés. Saignés par les multinationales et les groupes financiers, ceux-ci totalisent une dette extérieure équivalente à plus de 750 milliards de dollars. Et toute hausse des taux d'intérêt décrétée par les banques US renforce leur dépendance. L'exemple du Mexique est des plus révélateurs. La hausse de 3 % du loyer de l'argent aux USA, depuis le 1^{er} janvier 1984, lui a coûté 800 millions de dollars en remboursements supplémentaires. Dans le même temps, elle coûtait plus de dix milliards de dollars à l'ensemble du tiers monde.

Nul ne s'en étonnera, ce sont les peuples qui paient cette évolution monstrueuse de sacrifices toujours plus lourds. Dans les Etats capitalistes développés, cela prend la

forme d'une austérité qui allie baisse du pouvoir d'achat et réduction des dépenses sociales. Et dans les pays dominés, les « économies » imposées par le Fonds monétaire international (FMI) se traduisent par un accroissement gigantesque de la misère. Près d'un quart de l'humanité meurt actuellement de faim ou survit à grand-peine. Ce qui n'empêche pas Reagan de dilapider des dizaines de milliards pour la construction de « missiles antimissiles » ou la préparation de la « guerre des étoiles ».

Les Sept à l'unisson

Ce cycle n'a aucune raison de s'interrompre. D'autant que l'accumulation de dettes et l'annonce récente d'une suspension partielle des remboursements de la Bolivie, de l'Equateur et du Pérou font de nouveau planer le spectre d'une banqueroute.

Telle est donc la logique absurde d'un système en crise. Mais aucune voix, à Londres, ne s'y sera opposée. Surtout pas celle de François Mitterrand qui ne paraît plus guidé que par le souci de préserver ses bons rapports avec la Maison-Blanche et le statut impérialiste de la France.

Que reste-t-il des beaux discours de jadis sur le « nouvel ordre international », sur l'aide au tiers monde ou le retour au plein emploi en Europe ? Comme ses partenaires, Mitterrand a ratifié tous les documents finaux. Des documents qui sanctionnent les rapports de forces au sein du camp impérialiste et se caractérisent par un appel à la « solidarité et à la fermeté » de ce dernier.

L'issue était prévisible. Quelques jours avant le sommet, un collaborateur de Claude Cheysson expliquait clairement au *Nouvel Economiste* : « Ce n'est pas le moment, avant le voyage du président Mitterrand à Moscou et à quelques mois des élections américaines, de faire étalage de disputes ancillaires dans l'arrière-cuisine occidentale ».

Christian Picquet

La manifestation des revanchards

La droite voulait un symbole pour sa manifestation du 24 juin. Elle l'aura : cinq cortèges partant des gares parisiennes convergeront vers la place de la Bastille.

Ce lieu qui rappelle la victoire contre la féodalité, la monarchie et l'obscurantisme verra converger tout ce que la France compte de forces de réaction... ! Qui peut sincèrement penser que cette manifesta-

tion se limitera — comme le prétendent Pierre Daniel, président de l'APEL ou Lustiger — à une manifestation de défense de l'école privée ?

Ce rassemblement aura lieu une semaine après des européennes qui auront vu la gauche gouvernementale minoritaire. Il aura lieu après le vote de la loi Savary, mais alors même que ce dernier s'avoue prêt à de nouvelles concessions. Il est

dès lors évident que cette manifestation aura une place objective, une signification évidente. Ce sera la plus grosse manifestation de « la reconquête ».

Mais tous les responsables du 24 juin voudraient, dès maintenant, tirer les bénéfices de son « succès » sans assumer les conséquences des risques de « débordement ». Ainsi des voix s'élèvent après celle de Pasqua pour alerter sur les

Monseigneur Savary et son excellence Lustiger

Face à face, pour le dernier round, Savary et Lustiger.

Le premier, ministre socialiste de l'Éducation, qui se croit apôtre de la paix scolaire. Le second, archevêque de Paris, et, à ce titre, chef de guerre qui, avant d'imposer sa loi à ses adversaires, doit affirmer son autorité au sein de son propre camp miné par des querelles intestines.

Le ring : le journal Le Monde qui, les 5 et 8 juin, a publié successivement un entretien avec Lustiger puis un autre avec Savary.

L'objet du débat : la conclusion d'une bataille qui, sauf sursaut des laïques, ne peut être qu'à l'image du combat où aux coups bien ajustés des premiers, n'ont répondu que les lâches esquives du second.

Lustiger, en réaxant la mobilisation du 24 juin sur la seule question de l'école confessionnelle, veut arracher une ultime concession au gouvernement : le

renoncement au principe de la fonctionnarisation des maîtres du privé. S'il y parvient, sa victoire sera totale. Il ne manque pas d'atouts : la pression de la manifestation géante du 24 juin, le débat au Sénat et le recours devant le Conseil constitutionnel.

D'autant que, face à lui, Savary ne sait que reculer. Il promet de réviser l'amendement sur les maternelles. On croit rêver ! Il veut convaincre que rien ne menace les intérêts du privé : « Le gouvernement s'engage donc à financer sans limitation de temps au moins 97,5 % de ces ressources ». On enrage !

Aux forces du changement de ne pas laisser sans riposte l'agression de la réaction contre l'école publique ! Qu'elles se mobilisent et la droite sera bien obligée de reculer ! La loi Savary aurait alors vécu, parce que le compromis apparaîtrait pour ce qu'il vaut : le prix du parjure... F. S

Meeting à la porte de Pantin des parents d'élèves des écoles privées. Photo du bas : manifestation pour l'école dite libre à Rennes.



« risques de provocation ». Pierre Daniel lui-même évoque les risques d'« insurrection ». Tous ces va-t-en-guerre font aujourd'hui semblant de jouer aux apprentis sorciers.

Ce qu'ils voudraient, c'est porter un coup sérieux à un gouvernement qu'ils rejettent. Ce qu'ils voudraient aussi, c'est répondre à une base virulente désireuse d'en découdre sans attendre. Ce qu'ils voudraient enfin, c'est pouvoir attaquer ce gouvernement sans avoir à s'affronter directement aux tra-

vailleurs de ce pays. Pour cela, ils comptent sur le crédit croissant de ce gouvernement, sur l'incapacité même dans laquelle il est de mobiliser en défense d'une loi Savary qui va à l'encontre de la laïcité.

La droite voudrait que le gouvernement tombe comme un fruit mûr. Gageons que les travailleurs de ce pays en voyant la réalité du 24 juin, une manifestation anti-ouvrière, se donneront les moyens de s'opposer à ces revanchards réactionnaires. L. C.

Paroles de paix...

On nous avait dit que les amendements socialistes avaient amélioré et laïcisé la loi. On ? Le PS et Mauroy, Bouchareissas et la FEN, sans parler de la droite, de l'Église et de la cohorte des défenseurs de l'école dite libre... Savary, avec le souci de l'équilibre qui le caractérise, remet les choses à leur place : il n'en n'est rien !

« Quelques amendements modifient certaines dispositions du texte initial, mais ils restent absolument dans la ligne générale que le gouvernement avait tracée. »

Et, afin de bien convaincre l'adversaire, Savary ne lésine pas en matière d'apaisement.

L'amendement sur les maternelles ? Il ne répondait qu'à la bonne intention de respecter la « liberté de choix » des parents. Mais, puisqu'il déplait, qu'à cela ne tienne : Savary propose de le retirer !

La titularisation des maîtres du privé ? Cet amendement est vivement critiqué parce qu'il lie le financement par les collectivités locales à la titularisation d'une majorité des maîtres d'ici à onze ans.

Savary, lui, ne parle plus que d'une titularisation devenue « une réalité significative » et précise les étroites limites de cette mesure.

L'amendement ne concerne que les écoles primaires. Pour les autres, « le financement par l'État et les collectivités compétentes est

assuré de façon définitive ».

L'amendement ne s'applique qu'à la « la part communale du financement de l'école, c'est-à-dire les frais de fonctionnement », les maîtres étant payés par l'État.

Enfin, Savary confirme qu'en cas de refus d'une commune, l'État se substituera à cette dernière. Et ce, en 1993, année d'expiration de la période fixée par la loi avant une nouvelle discussion au Parlement.

Et le ministre de préciser que ce financement communal représente au total, 500 millions de francs en 1984. Soit 2,5 % des ressources allouées à l'enseignement privé ! Guibertau, interrogé par le *Quotidien de Paris*, ne conteste pas ce chiffre : « Cette somme peut paraître, je le sais, dérisoire », accorde-t-il !

Voilà qui remet à leur juste place et les clameurs de la droite concernant l'étranglement de l'école privée, et les arguties de la

gauche pour justifier son ralliement à la loi Savary.

Cette loi est bien une capitulation. Savary ne dit pas autre chose quand il explique : « Grâce à ce texte, la liberté de l'enseignement sera mieux organisée, la liberté de choix des parents sera mieux garantie, et la rénovation globale du système éducatif pourra réunir les efforts convergents, et non concurrents, des établissements publics et des établissements privés sous contrat. »

On comprend, dans ces conditions, son lamento : « L'enseignement privé ne serait-il pas mieux inspiré de reconnaître le pas considérable fait par un gouvernement de gauche après de difficiles débats internes avec sa majorité ? »

Quel aveu ! Et quel aveuglement ! Décidément, comme le dit le *Quotidien de Paris*, Savary est « à côté de la plaque ».

Ce qui n'est pas le cas de Lustiger.

Francis Sitel



Ce que cache certaines campagnes de presse

Derrière certaines campagnes de presse, ressurgit la tentative de présenter le Front national sous les traits d'un parti comme un autre. C'est ainsi qu'à droite, certains préparent les recompositions de l'après 17 juin. Une raison supplémentaire de se mobiliser.

Au fur et à mesure que s'est rapprochée l'échéance électorale du 17 juin, la droite parlementaire a perdu sa belle confiance antérieure. Divisée sur la tactique à suivre pour la « reconquête du pouvoir », incapable de se regrouper derrière un leader accepté de tous et de se doter d'un projet crédible, elle subit un indéniable discrédit dans l'opinion. Les sondages en témoignent clairement.

Comment dès lors s'étonner des tentatives actuelles de replacer Le Pen dans le camp des « adversaires du socialisme » ? Au soir du 17 juin, les voix de ce dernier seront en effet indispensables à Chirac, Veil et leurs amis s'ils veulent démontrer que la gauche est minoritaire.

La presse de droite prépare depuis quelques jours le terrain. Le 9 juin, à propos du président du Front national, le *Quotidien de Paris* titrait : « Pourquoi ne le laisse-t-on pas en paix ? » Et son directeur, Philippe Tesson, était encore plus explicite le 12

juin : « Chacun sait de bonne foi que, si Le Pen réalise des scores avantageux depuis trois ans, c'est tout simplement parce qu'il voit venir vers lui, de la gauche comme de la droite, des électeurs politiquement assez frustrés et dont le dépit confine à la rage. Leurs votes sont des votes d'humeur, sans portée idéologique profonde et auxquels Le Pen est lui-même incapable de donner une portée idéologique profonde. Mais ce sont des votes que la droite a mauvaise grâce à refuser. Car ils lui appartiennent. Ainsi le veut leur nature. Ainsi le veut le sens du combat que mène Le Pen, et qui est d'abord un combat d'opposition au socialisme. »

Voilà qui éclaire d'un jour particulier les campagnes de presse visant à faire porter à l'extrême gauche — et plus particulièrement à la LCR — la responsabilité d'une « montée de la violence ». Valeurs actuelles du 4 juin dénonçait ainsi « les méthodes utilisées depuis plusieurs semaines par les groupuscules d'extrême gauche pour empêcher

la tenue de ses réunions : boulons, pavés et bouteilles d'acide jetés sur le public par des immigrés encadrés par la Ligue communiste révolutionnaire ».

Ces misérables propos ne peuvent qu'inciter les antifascistes à intensifier leur combat. Car, ce qu'ils confirment, c'est que les mobilisations de dizaines de milliers de travailleurs à travers le pays gênent. Elles gênent tous ceux qui aimeraient banaliser l'existence du Front national et en faire une composante « respectable » d'une future alliance électorale. Et elles gênent évidemment Le Pen qui se voit contraint de jeter le masque en révélant la vraie nature de son mouvement, comme à Marseille le 7 juin (voir notre photo).

Christian Picquet



Chasse: le naturel, il revient au galop. Ici, les amis de Le Pen lors d'une manifestation du Front national, le 6 septembre 1983. On distingue nettement le président du Front national au second plan. Sans doute condamnera-t-il ces « incontrôlés ».

Par milliers contre Le Pen

Dans toutes les villes de France, les meetings du Front national suscitent de puissantes mobilisations. Chacune d'entre elles apporte d'irremplaçables leçons politiques. C'est ce dont témoignent les exemples de Toulouse et de Marseille.

• Toulouse

Le Pen organisait son meeting électoral à Toulouse le 5 juin. Comme dans toutes les villes du pays, dès son annonce, la LCR s'adressait à l'ensemble des organisations ouvrières et démocratiques pour que se tienne une manifestation de protestation unitaire.

Après une campagne de masse prolongée anti-Le Pen, la LCR convoquait une réunion unitaire à laquelle devaient participer le PCF, le PS, la CGT, la CFDT et la FEN.

Après en avoir refusé dans un premier temps le principe, l'ensemble de ces forces finissent par accepter une manifestation allant du

monument de la Résistance à la place du Capitole. L'unité était réalisée, des milliers de tracts diffusés dans toutes les entreprises et quartiers de la ville. Mais le PCF et la CGT refusèrent de le distribuer.

Mais, après l'explosion de la salle municipale où Le Pen devait tenir son meeting, les réformistes se saisissaient de ce prétexte, le PS et le PCF transformaient leur appel à une manifestation en appel à un rassemblement.

Une fois de plus, les actions spectaculaires de ce type rendaient un fier service aux réformistes pour se dérober aux tâches de la mobilisation de masse. Face

à cette irresponsabilité du PS, du PCF et du PSU, reculant devant Le Pen, la LCR annonça qu'elle maintenait sa position et prenait toutes ses responsabilités pour que les engagements unitaires soient tenus.

Vers 18 heures, c'est plus de 2 000 personnes qui se réunissaient pour la manifestation... et deux cent cinquante personnes qui restaient avec le PCF et la CGT au monument aux morts. Le PS faisait un nouveau volte-face et avec le PSU et l'UD-CFDT se joignaient à la manif.

Aussi, malgré le climat de tension et les manœuvres, près de 2 000 personnes manifestèrent dont près de la moitié avec la LCR.

Après la dispersion, des groupes de jeunes allèrent jusqu'aux abords du meeting pour manifester leur opposition au Front national et à Le Pen. Les échos de la manifestation dans les entreprises, en particulier aux PTT et à la SNCF, montrent qu'il faut

poursuivre dans la même voie.

Le bilan de ce 5 juin à Toulouse : un premier pas dans la bataille pour un front uni antiraciste où, avec des organisations comme les sections locales de la Ligue des droits de l'homme et du MRAP et les associations de travailleurs immigrés, la LCR prend toute sa place dans la campagne anti-Le Pen.

• Marseille

A Marseille comme ailleurs, la LCR appelait à une bataille unitaire pour la venue de Le Pen le 7 juin.

Refusant de manifester le jour du meeting, les forces de la gauche traditionnelle (PS, PCF, CGT, CFDT, FEN) assemblèrent à grand-peine quelques centaines de personnes la veille devant le monument au mort des Mobs.

Le lendemain, par contre, ce fut un millier de personnes qui manifesta à l'appel de l'extrême gauche et de plusieurs associations d'immigrés et du MRAP.

Plusieurs centaines de manifestants continuèrent la manifestation jusqu'aux portes du palais de la Foire (lieu du meeting) sans rencontrer aucune opposition policière.

Flairant la provocation policière, les manifestants se maintinrent à vingt mètres de l'entrée. Ils virent alors surgir deux cents nervis du FN armés de barres de fer, dont la charge fut rapidement repoussée, les contraignant à refluer à l'intérieur des grilles protégées par la police, en laissant plusieurs blessés sur le terrain.

Les curieux arguments de Lutte ouvrière

Nos camarades de Lutte ouvrière refusent de s'associer aux manifestations contre Le Pen. Arlette Laguiller l'a clairement indiqué à Presles, le 10 juin, en considérant que ces initiatives revenaient à « cautionner la gauche pour qui il est plus facile d'aller manifester contre le Front national que de changer de politique ».

L'argument est surprenant et choquant. Ce n'est en effet pas le rôle d'une organisation révolutionnaire de tourner ainsi le dos à des mobilisations qui regroupent des milliers de jeunes et de travailleurs combattifs, témoignant de leur volonté de ne pas se laisser intimider par les parades de l'extrême droite. A l'encontre de ce que nous a appris l'Histoire, LO pense-t-elle sérieusement qu'on peut combattre le fascisme et le racisme... en le laissant, sans réagir, se doter d'une assise de masse ?

Certes, les camarades de

LO ont raison de souligner les responsabilités des directions ouvrières dans le développement de l'extrême droite ainsi que l'écart existant entre l'ampleur des manifestations contre cette dernière et les mobilisations pour la défense des revendications. Mais n'est-ce pas aujourd'hui contribuer à la mobilisation d'ensemble des travailleurs que de favoriser toute expression de masse du mouvement ouvrier ? Car, c'est à travers de telles démonstrations de force — dont la dynamique échappe rapidement aux partis gouvernementaux, comme en témoignent leurs reculs actuels — que les révolutionnaires peuvent faire avancer leurs propositions et démontrer la nécessité pour la classe ouvrière d'imposer ses propres solutions à la crise d'un système qui alimente en permanence la renaissance de la bête immonde.

C. P.

La charge des nervis du Front national le 7 juin à Marseille avant qu'ils n'aient dû battre en retraite devant la détermination des manifestants.



LISTE FIZBIN - DEPAQUIT

Cherchez la différence

La liste Fizbin-Depaquit : à l'enseigne de l'auberge espagnole, c'est toujours l'austérité qui est au menu !

Le 2 mai dernier, Serge Depaquit, secrétaire national du PSU, et Henri Fizbin, président de Rencontres communistes, rendaient publique leur liste « Différents — de gauche — en France, en Europe ». Composée de trente-quatre candidats du PSU, trente-quatre des CDU et treize « personnalités » appartenant à des « mouvements associatifs, régionalistes écologistes, pacifistes, anti-racistes, pacifistes et féministes », la liste « Fizbin-Depaquit », ou « Depaquit-Fizbin », se situe dans le cadre de la majorité actuelle et a comme base exclusive d'accord entre ses différentes composantes... « le pluralisme et la diversité ».

Ce qui était nécessité au départ — se regrouper pour espérer atteindre la barre des 5 % — devient vertu. On peut faire ainsi l'économie des discussions sur les programmes des uns et des autres, en espérant que dans ce flou artistique, chacun et chacune s'y retrouvera un peu ! La tactique se résume donc à ceci : plus on additionne de forces différentes, plus on a de chances d'avoir des voix, plus on peut espérer avoir de députés...

L'addition de têtes de chapitre

« La troisième liste de gauche » vise, selon l'expression de Depaquit dans un éditorial d'Autogestion alternative à « traduire dans le champ politique et au sein de la majorité l'exigence de renouvellement nécessaire à la définition d'un projet social mobilisateur. » Dans ce cadre, donner, à l'occasion de

cette échéance électorale, la parole à des associations ou mouvements ayant mené des luttes aurait pu être un projet louable, à condition que cela se fasse sur la base d'engagements précis et clairs de part et d'autre, reprenant les revendications portées par les mobilisations ou par ces mouvements. Que défendront les divers candidats de la liste sur la question du droit à l'emploi des femmes contre la volonté de généralisation du travail à temps partiel dans toute l'Europe, sur la question du désarmement, sur les droits des travailleurs immigrés ? Nul ne le sait !

Quels sont les mouvements qui ont pu discuter des diverses propositions avant la constitution de la liste ? Aucun. Curieuse idée de l'autogestion, dont se réclament le PSU et les CDU !

C'est qu'il ne suffit pas d'ajouter les têtes de chapitre — pacifisme, écologisme, féminisme, antiracisme, etc. — encore faut-il y mettre un contenu et, pour cela accepter la confrontation avec les mouvements de masse. A défaut de quoi, la « troisième liste de gauche » apparaît comme une vulgaire tentative d'OPA à visée électorale sur les mouvements dont elle se revendique.

La « troisième liste de gauche » veut « mobiliser pour assurer la défaite de la droite et de l'extrême droite, garantir la plus large assise électorale aux forces du changement ». Pour lutter contre le courant abstentionniste de gauche, elle se proclame « la gauche différente », différente des partis traditionnels, du PC et du PS. Mais pour lutter contre la désillusion et la dé-



Huguette Bouchardeau

ception des électeurs de gauche, encore faudrait-il que les candidats de cette troisième liste avancent réellement des propositions différentes répondant aux préoccupations des travailleurs et des travailleuses.

Non seulement ce n'est pas le cas, mais Fizbin se paye même le luxe, au nom de la réalité, de trouver le PCF trop critique par rapport au gouvernement : « Le choix entre les deux votes communistes est un choix

entre la critique systématique, le refus d'admettre les réalités, la multiplication des "il faut...y'a qu'à..." et le fait d'assumer les responsabilités inhérentes à la direction du pays au service des travailleurs. »

Quelles différences ?

Et pour cause, c'est que les propositions des uns et des autres, en ce qui concerne la direction du pays, soit-disant au service des travail-

leurs n'a pas grand-chose de différent de la politique menée par le gouvernement.

Que l'on juge ! Sur la question du chômage, de la réduction du temps de travail et des compensations salariales, Fizbin et Depaquit ont trouvé un point d'entente. Pendant que Fizbin déclare dans le Monde du 9 juin que « le mot d'ordre des trente-cinq heures pour tous avec compensation salariale intégrale empêche d'avancer comme il conviendrait », un des derniers éditoriaux d'Autogestion alternative revendique la non-compensation salariale. « Il faut être conscient qu'il ne pourra pas y avoir une véritable politique de redistribution du temps de travail si elle n'est pas accompagnée d'une politique de redistribution des revenus, si elle n'est pas en partie financée par une réduction des salaires les plus élevés et y compris des salaires des couches moyennes. »

Rien d'étonnant à ce que la « troisième liste de gauche » ne parvienne pas à percer. Pourquoi les électeurs de gauche ayant du mal à trouver la différence ne voteraient-ils pas directement PC ou PS ? La liste Fizbin-Depaquit n'aura pas modifié le paysage électoral.

Sonia Folloni

ERE

De l'air... et du vent

La « plus européenne des listes » repose en fait sur une opération politique bien française.

Quoi de plus hétéroclite, à première vue, que cette ERE (Entente radicale écologiste) qui rassemble un transfuge de l'UDF (Olivier Stirn, qui vient de créer l'Union centriste et radicale), un trésorier du MRG (François Doubin) et un écologiste « apolitique » (Brice Lalonde)... On chercherait presque un raton-laveur dans ce qui se voudrait une liste bon enfant, un courant d'air salubre dans le monde poussiéreux de la politique.

Mais, en fait, les « dévisseurs de cocottes-minute » de l'ERE ont des préoccupations bien moins innocentes.

Cette bande des trois a réussi à s'insérer dans l'autre bande des trois (Marchais, Jospin, Veil) — celle des grandes listes qui ont droit aux trente minutes d'antenne — grâce au soutien du groupe sénatorial du

MRG, et à l'apport de deux députés apparentés PS et un UDF.

Ce petit pied-de-nez à la réglementation antidémocratique de ces élections ne suffit pas à rendre ces gens-là sympathiques.

En fait, leur projet démontre qu'ils pensent bien que c'est dans les vieilles cocottes-minute qu'on fait les meilleures soupes politiciennes.

Ils comptent structurer leur alliance à l'automne, en s'étant servi du tremplin des européennes pour aborder les élections législatives de 1986.

La présence du radical de gauche Maurice Faure sur la liste de soutien suffit à situer cette alliance dans le droit fil des grenouillages incessants depuis deux ans pour reconstituer un « centre ». Centre qui permettrait à Mitterrand de modifier la majorité présidentielle après 1986. Soyons sûrs que

l'Elysée ne voit pas d'un mauvais œil, et sans douter encore moins le porte-feuilles fermé, la présence de cette liste le 17 juin.

Les rares phrases de politique prononcées jusqu'à aujourd'hui annonce la couleur : François Doubin affirme « n'avoir pas grand-chose à faire du socialisme », Brice Lalonde qu'« il faut en finir avec les corporatismes », et le très politique Olivier Stirn que leur but « est d'avoir une quarantaine de députés à la prochaine assemblée qui sera au cœur de la nouvelle majorité. Imposera ses méthodes et ses objectifs ».

Question alliance européenne le cœur (bien blanc comme les radis et les salades) de ces gens-là se porte vers les sociaux-démocrates anglais, les mêmes qui ont fait scission d'avec le Labour Party en lui reprochant son orientation « révolutionnaire » ...

En guise d'air, l'ERE ne remue pour l'instant que du vent, et dans tous les cas, de cet air-là, les travailleurs connaissent déjà la chanson.

L. C.

CHIFFRES

410 000

410 000 infractions aux règles d'hygiène et de sécurité ont été relevées en 1982. Soit environ la moitié des infractions au Code du travail enregistrées cette année-là.

Enorme ? Peut-être... Mais n'oublions pas que les moyens pour opérer ces contrôles sont très limités !

Détail pour faire bondir : moins de 7 000 infractions ont été suivies de condamnations. Soit une baisse de 40 % par rapport à 1981. « Patron est maître chez lui », comme dirait Gattaz.

0,5 %

Selon l'indice INSEE, le pouvoir d'achat a baissé de 0,5 % au cours des derniers mois. Pour le premier trimestre 1984, en effet, la hausse des salaires est de 1,5 % et celle des prix de détail de 2 %.

Une récente enquête du CREDOC montre que les Français déclarent s'imposer régulièrement des restrictions sur l'habillement (75 %), le logement (35 %), l'alimentation (30 %), l'équipement ménager (65 %). Priorité à la compétitivité de « nos » entreprises oblige...

51 642

A la fin du mois de mars, 51 642 chômeurs en fin de droit « bénéficiaient » de l'allocation de secours exceptionnel. Soit 40 francs par jour. Sous condition d'avoir travaillé six mois durant les douze derniers mois : le versement est alors d'une durée maximale de quinze mois ou de vingt et un mois pour les plus de cinquante ans. Ou bien sous condition d'avoir travaillé vingt-quatre mois sur les trente-six derniers : le versement peut alors durer quarante-cinq mois ; ou quarante mois pour les plus de cinquante-cinq ans.

40 francs par jour... Le Pérou quoi !

2

En bleu de travail propre et bien repassé, il n'est pas un clochard. Il demande deux francs aux passants. Timidement. Pour s'excuser, il ajoute : « C'est fêré et je n'ai pas pu prendre de l'argent à ma banque. » Il a l'air d'avoir un bon compte en banque comme un lecteur de Rouge ressemble à un archevêque. Mais il a plus de cinquante ans. Chômeur en fin de droit.

Cela se passe dans une rue de Montreuil. Faut-il s'y habituer ?

Henri Fizbin



IMMIGRES

L'Europe de la répression

Les quinze millions d'immigrés qui vivent et travaillent dans les pays de la CEE ne voteront pas le 17 juin. Privés de ce droit politique, ils sont aujourd'hui confrontés à une aggravation des législations répressives à leur égard.

Nous avons évoqué la semaine dernière le cas d'Alia Begum, jeune femme de nationalité indienne menacée d'expulsion par le gouvernement anglais après la mort de son mari. Ce cas est exemplaire de la situation des immigrés dans la CEE.

● En Belgique, l'immigration a été bloquée depuis 1974. Les trois quarts des immigrés ont plus de dix ans de séjour. Durant les cinq premières années, ils ont un statut des plus précaires ; ensuite il leur est délivré un titre de séjour de cinq ans, avec interdiction de quitter la Belgique plus de six mois. Toute peine de prison égale ou supérieure à deux ans entraîne l'expulsion.

La loi Gol qui est en train d'être votée par les assemblées va aggraver ces conditions. Elle introduit, en particulier, un seuil de tolérance permettant aux communes de refuser l'installation de nouveaux immigrés et elle limite l'accès aux services d'aide sociale.

Jusqu'à aujourd'hui, par contre, la loi belge reconnaît le droit au regroupement familial pour le conjoint et les enfants mineurs.

● En RFA les conditions sont assez semblables à celles que l'on connaît en France.

Pour pallier le manque de main-d'œuvre, des commissions analogues à l'ONI français avaient été mises en place pour recruter dans les pays d'origine. L'immigration a été stoppée depuis 1973.

C'est du bon vouloir de l'administration que dépend l'octroi des titres de séjour de un, deux ou cinq ans. Les immigrés exigent le droit au séjour illimité après cinq ans de travail en RFA.

Progressivement, les droits au regroupement familial sont restreints : interdiction de travail aux membres de la famille rejoignant ; un projet de loi prévoit l'interdiction de regroupement pour les enfants de plus de six ans, nécessité de travailler en RFA depuis plus de huit ans, d'avoir un logement correspondant aux « normes » allemandes...

● En Grande-Bretagne, jusqu'en 1971, les ressortissants du Commonwealth (Inde, Pakistan, Bangladesh) qui représentent les deux tiers de la population immigrée avaient les mêmes droits que les Britanniques. Depuis cette date, ils sont soumis aux mêmes conditions que les autres. Les immigrés en règle ont droit à un titre de séjour permanent après quatre ans de résiden-



ce et de travail. Mais le problème essentiel est celui des sans papiers très nombreux (essentiellement des Turcs, Malaisiens, Portugais et Philippins). Une répression de plus en plus importante se développe qui, à travers eux, touche tous les immigrés. La recherche des clandestins et les opérations policières visent comme en France à criminaliser toute la population immigrée et est sous-tendue par une virulente campagne de l'extrême droite qui va jusqu'à protester contre le droit au repas « casher » dans les écoles !

Par ailleurs, les tracasseries rendent très difficile le regroupement familial. L'administration se permet, par exemple, des enquêtes pour juger de la réalité de l'amour entre le mari et la femme avant d'autoriser le regroupement ! Le gouvernement et l'extrême droite mènent aussi campagne pour la généralisation du droit au retour stimulée par « l'immigration act » de 1971 et qui n'a touchée jusqu'à ce jour que quelques milliers d'immigrés.

L. C.

Le comité de soutien à la lutte du peuple corse organise un meeting de soutien vendredi 22 juin à Paris (AGECA, 177, rue de Charonne, Paris XI^e), avec la présence de militants du Mouvement corse pour l'autodétermination. La LCR soutient cette initiative.

CORSE

Un combat politique

Rarement l'exécution de deux truands, trafiquants de drogue et coupables de meurtre, aura rencontré un tel émoi. Le gouvernement et la droite veulent aujourd'hui masquer la nature politique du combat mené par le FLNC.

En tuant Jean-Marc Leccia et Salvatore Contini dans la prison d'Ajaccio, le commando du FLNC a voulu venger la mort de Guy Orsoni, militant nationaliste torturé et assassiné au mois de juin 1983, selon toute évidence par une bande dont faisaient partie les deux morts d'Ajaccio.

Depuis cette date, le FLNC et le MCA (Mouvement corse pour l'autodétermination) ont accusé l'Etat français d'avoir été le réel commanditaire de cet assassinat de Guy Orsoni.

Comme preuve, ils ont cité les filatures policières dont Guy Orsoni était l'objet juste avant son assassinat et qui se sont brusquement interrompues le jour de son meurtre, le fait que la « bande du Valinco », responsable de la mort d'Orsoni, était officiellement sur table d'écoute, suivie par la police, et que, donc, cette dernière ne pouvait rien ignorer de ce qui se tramait ; le voyage de Joseph Franceschi incognito le jour même de l'enlèvement...

Sans parler des conditions étranges de l'arresta-

tion de Jean-Marc Leccia qui, étant pourtant sous le coup d'un mandat d'arrêt international pour le meurtre d'Orsoni, fut visiblement arrêté pour ce motif après que le FLNC eut annoncé son arrestation pour trafic de drogue par la police américaine.

Cela fait beaucoup d'ombres que le gouvernement n'a toujours pas levées près d'un an après le meurtre de Guy Orsoni.

Depuis cette date, le FLNC a annoncé qu'il vengerait l'assassinat de son militant et qu'il ferait en sorte de mener sa propre enquête. C'est dans ce cadre que rentrerait la tentative d'enlèvement de Charles-Henri Salvini, un proche de Leccia, l'exécution de Pierre-Jean Massimi, ancien responsable de Francia (groupe d'activistes liés au SAC) et secrétaire général de Haute-Corse. C'est dans ce cadre qu'entre l'opération d'Ajaccio où le commando a interrogé dans la prison Paul Andréani, l'homme de la bande du Valinco qui a le premier avoué le meurtre de

Guy Orsoni.

A toutes les questions laissées sans réponse, le gouvernement préfère depuis un an le silence et fait tout pour ramener le meurtre d'Orsoni à une simple affaire de droit commun.

Pire, devant le réflexe, légitime de leur part, de la femme et du frère de Guy rendant hommage au commando, le gouvernement a cru montrer sa force en les inculquant « d'apologie du crime » et en incarcérant Alain Orsoni.

La LCR, si elle ne partage pas les méthodes employées aujourd'hui par le Front, soutient totalement les revendications du mouvement nationaliste pour la reconnaissance des droits du peuple corse. Elle refuse totalement la volonté actuelle de rabaisser le combat du FLNC au rang de banditisme. C'est un combat politique.

La LCR s'élève contre la scandaleuse incarcération d'Alain Orsoni, contre l'inculpation de Jean-Baptiste Rotily-Forciole et l'interpellation de Léo Battesti, deux des principaux responsables du MCA.

Elle réclame le statut de prisonnier politique pour les militants du FLNC ayant participé au commando d'Ajaccio comme elle l'a déjà fait pour tous les militants nationalistes déjà incarcérés.

Laurent Carasso

Pour l'égalité des droits

Nous publions ci-dessous le communiqué ressorti de la coordination européenne pour l'égalité des droits et contre le racisme, réunie à Strasbourg les 9 et 10 juin.

La coordination européenne a réaffirmé les principes de base développés dans le manifeste rédigé à Amsterdam lors de la rencontre des 31 mars et 1^{er} avril 1984. C'est-à-dire :

- lutte contre le racisme et le sexisme ;
- droit au séjour ;
- droit au regroupement familial ;
- libre circulation dans les pays de la CEE ;
- égalité des droits politiques, sociaux et culturels ;
- contre la politique du retour forcé ;

D'autre part, la rencontre de cette coordination à Strasbourg a permis

d'aboutir à de nouvelles décisions :

- la mise en place d'un secrétariat permanent international ;
- une rencontre en Grande-Bretagne au mois de juin 1985 réunissant l'ensemble de la coordination ;
- faire du 21 mars, Journée internationale contre le racisme, une journée d'actions communes et coordonnées dans toute l'Europe ;
- des actions en faveur des revendications développées dans le manifeste seront menées tout au long des mois qui viennent. Elles seront rendues publiques au fur et à mesure de leur déroulement.

Enfin, la coordination européenne rappelle qu'elle a interpellé les candidats au Parlement et souhaite que ses revendications soient prises en compte.



EMPLOI

Bérégovoy enterre les 35 heures

Pierre Bérégovoy a fait adopter par les ministres des affaires sociales de la CEE une « recommandation sur la réduction du temps de travail ». Une façon, en réalité, d'enterrer la revendication de la semaine des trente-cinq heures pour longtemps... Et l'annonce d'un coup d'accélérateur pour d'importantes attaques contre le droit à l'emploi.

Adopté à Luxembourg le 7 juin, le texte proposé par le ministre français mérite d'être soigneusement analysé, même s'il ne sera officiellement transmis aux chefs d'Etat que lors du sommet de Fontainebleau les 25 et 26 juin prochains. Il consacre l'abandon de l'objectif de la semaine des trente-cinq heures, alors que, pourtant, la *Lettre de Maignon* du 22 mai dernier soulignait que « cette promesse », — la 23^e des « 110 propositions » du candidat Mitterrand — était en cours de réalisation.

« Je n'ai pas dit : les trente-cinq heures ; j'ai dit : l'aménagement et la réduction du temps de travail », avait déjà déclaré Pierre Bérégovoy au *Matin* du 1^{er} juin. Faisons donc le point sur les projets, en cours de réalisation à l'essai, qui seront bientôt officialisés, dans le secteur privé comme dans la fonction publique, sans doute appelée à jouer un rôle pilote.

« L'Etat, comme une entreprise, doit avoir le souci de l'équilibre de ses comptes », a tenu à répéter au *Matin* le ministre. En ce sens, on peut, selon lui, « avancer vers le temps choisi et le temps partiel ». Il ajoute aussitôt une précision sur la compensation salariale : « Si l'on dit brutalement partage du temps de travail égale partage des revenus, on a peu de chances d'aboutir. Si l'on étale dans le temps des augmentations de salaires programmées, il est possible de trouver une solution. » Ajoutons un troisième volet,

dont Bérégovoy ne se vante pas : cela s'insère strictement dans un budget d'austérité, qui fait craindre, par exemple, à ses propres services « de sérieux problèmes dans les hôpitaux publics à l'automne », annonçait le 4 juin la *Lettre de l'Expansion* (1). Les restrictions budgétaires pourraient en effet contraindre certains hôpitaux à fermer !

Voilà qui éclaire assez parfaitement le texte adopté par les ministres de la CEE, qui précise que « des négociations doivent avoir lieu entre partenaires sociaux dans des conditions qui préservent tant la compétitivité des entreprises que les droits des travailleurs. » Parlons aussi clair que ces messieurs : « Les mesures de réduction du temps de travail ne devraient pas accroître les coûts unitaires de production. » Autrement dit : que les travailleurs payent de leurs propres sacrifices la réduction du temps de travail.

Cadre général et négociations décentralisées

Le cadre général des propositions de Bérégovoy prévoit ainsi une remise en cause — un « assouplissement » disent-ils — du cadre de la semaine de travail pour un calcul de moyennes sur l'année. C'était la proposition centrale du rapport Giraudet, que la base militante avait contraint les di-

rections syndicales à rejeter du temps de travail.

Il s'y ajouterait aujourd'hui, pour faire mieux passer la pilule, « des formations au sein de l'entreprise financées par le Fonds social européen pour former les travailleurs des secteurs en pleine mutation ». Le tout serait enrobé d'une nouveauté, annoncée avec solennité : « Un programme d'action sociale communautaire sur l'emploi, les nouvelles technologies, la protection sociale et la démographie. »

En pratique, le gouvernement veut donner satisfaction aux patrons sans donner l'impression de remettre en cause les acquis du droit du travail, malgré les exigences du SNPMI et du CNPF. Il se contente donc de laisser jouer la pression du chômage : dans plusieurs dizaines de petites entreprises, cela a amené les travailleurs, pour éviter des licenciements, à accepter une diminution du temps de travail avec perte de salaire immédiate ou modulée sur les années suivantes, parfois avec des discriminations supplémentaires à l'encontre des femmes (2). Il a donné aussi des recommandations, par circulaire, aux pouvoirs publics régionaux pour qu'ils accordent plus rapidement l'autorisation de licencier (accordée, rappelons-le, dans plus de 90 % des cas). Il va enfin de même, au niveau législatif, rendre public un texte facilitant les contrats à durée déterminée.

Nouveau rapport salarial

Ce dernier point mérite toute notre attention. Depuis plus de quatre mois, ce dossier est sur le bureau de Jack Ralite qui ne se décide pas à le signer. Dans l'interview publiée par *l'Humanité* du 6 juin, le ministre délégué à l'Emploi, n'en disait pas un mot, préférant vanter les « contrats solidarité-temps travail » : grâce aux aides de l'Etat, soulignait-il sans un mot de critique, « on peut dire que la réduction du temps de travail est une opération "blanche" pour les entreprises pendant trois ans et un inves-

tissement pour l'avenir ». La caution donnée par le PCF aux « cadeaux au patronat » ira sans doute plus loin dans quelques jours. Les contrats à durée déterminée seront en effet autorisés durant dix-huit mois au lieu d'être limités à six, les clauses restreignant leur usage seront limitées — en particulier pour toutes les entreprises augmentant leurs exportations mais aussi pour les artisans et les PME.

Au terme de tels contrats, dont la durée plus longue permettra de mieux rentabiliser, ce sera le licenciement automatique, bien sûr. D'ores et déjà, dans l'attente de tels « assouplissements », les patrons ont saisi le filon : une embauche sur deux se fait sur contrat à durée déterminée. Et ce statut précaire concerne à l'heure actuelle environ deux millions de travailleurs.

Nous sommes ainsi bien loin de la priorité aux trente-cinq heures. Et ce n'est pas sans ironie que la *Lettre de l'Expansion* déjà citée révélait que « François Mitterrand a apprécié l'assurance que lui a donné le chancelier Kohl qu'il ne céderait pas dans le conflit qui l'oppose à certains syndicats allemands sur les trente-cinq heures. » Quant aux syndicats français, ils ont accepté un calendrier de discussions avec le CNPF liant « flexibilité » de la main-d'œuvre, réduction et aménagement du temps de travail. Un véritable « tapis vert anti-trente-cinq heures », comme résumait *Rouge* du 1^{er} juin. Et une grande satisfaction pour Bérégovoy qui a eu, dans le *Matin*, une formule peu ambiguë : « Monsieur Chotard est réaliste. J'apprécie cette attitude. » Sans commentaire !

Pierre Rème

(1) La *Lettre de l'Expansion*, supplément semi-confidentiel destiné au patronat.
(2) Voir *Rouge* n°1110, 1111, 1113, 1114.

● A lire aussi, le dossier du numéro 28 des « Cahiers du féminisme » : « Les femmes mises au défi ? », sur les problèmes posés par l'informatique.

METALLURGIE-UIE-CHERBOURG

« Gouvernement, écoute les travailleurs ! »

La lutte des travailleurs de l'UIE Cherbourg, filiale du groupe Amrep en liquidation judiciaire, pour sauver leurs six cents emplois, rencontre un large écho dans l'agglomération cherbourgeoise.

Des banderoles de vingt mètres de long, cela se voit de loin. Les ouvriers de L'UIE-Cherbourg les ont collées sur les murs de la ville vendredi dernier.

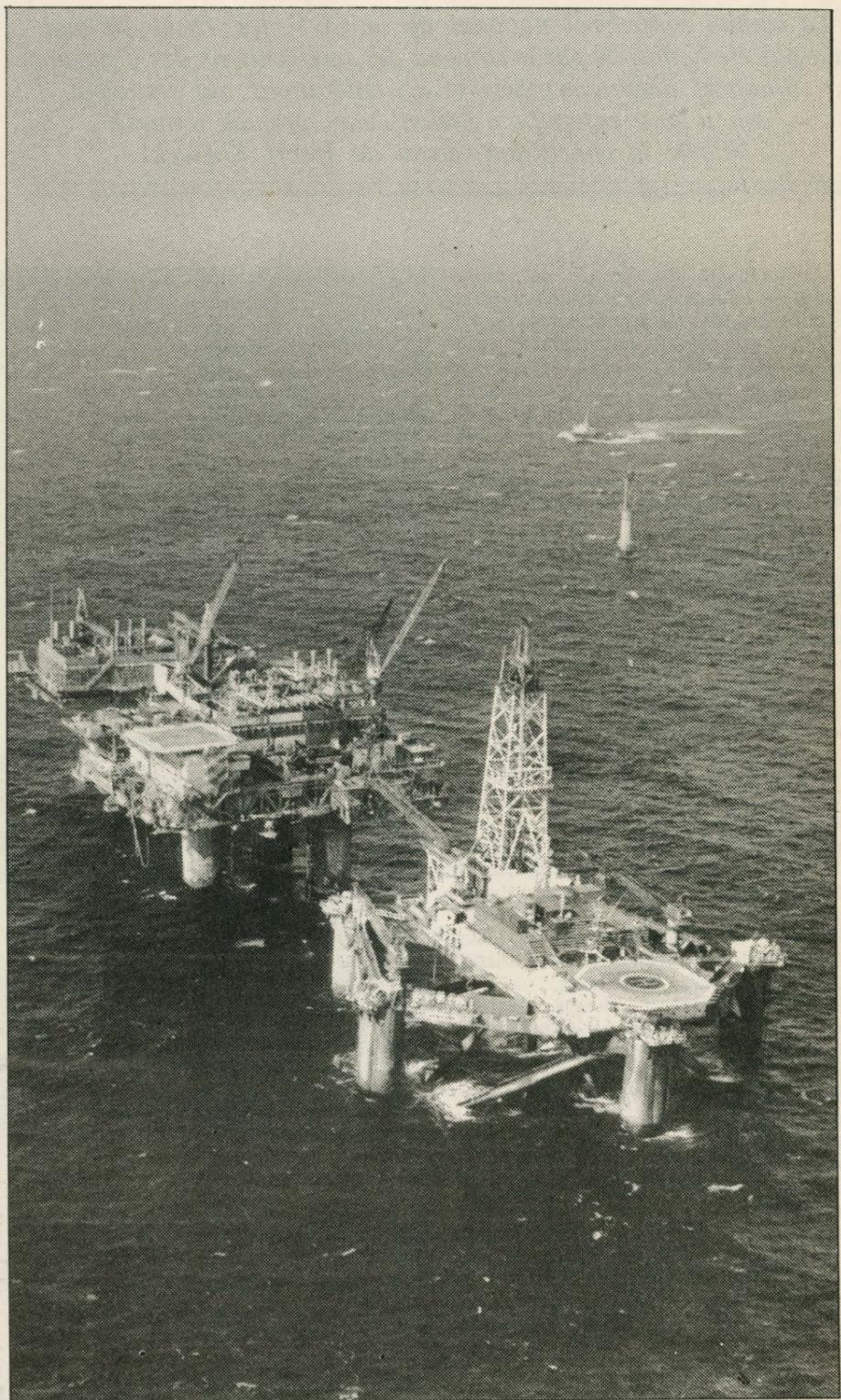
Sur le site, la mobilisation est permanente. Une centaine de travailleurs sont allés coller les bandeaux qu'ils venaient de confectionner dans les ateliers vides depuis la liquidation judiciaire de l'entreprise. Système D, ils ont emprunté des caddies à un supermarché voisin pour mener à bien le collage de leurs « affiches », d'une longueur hors du commun. Mercredi, elles étaient toujours en place. Visiblement cela impressionne. Les revendications qu'elles portent, « Nationalisation de l'UIE ! », « Gouvernement, écoute les travailleurs de l'UIE et pas les patrons ! », font mouche. Elles résumant les préoccupations des travailleurs du chantier, avec une simplicité et une évidence telles qu'aucune équipe de nettoyage n'est venu faire le ménage.

La direction a mis « en congé d'office » tous ceux qui n'avaient pas épuisé leur crédit de vacances. Ceux qui restent ne chôment pas, ils débraient quotidiennement pour faire le point. L'organisation mise au

point pour retenir le dernier jackett (plateforme) construit sur le site, empêcher sa mise à l'eau est efficace. Les dix-huit mille tonnes de l'engin reposent toujours sur le terre-plein. Face aux menaces de restructuration, de licenciements qui pèsent sur l'entreprise, le jackett « Heimdal » est une prise de poids. Et de valeur : elle coûte deux cents milliards de centimes ! Les travailleurs de l'UIE sont bien décidés à ne « pas la laisser partir », tant qu'ils n'auront pas de garantie sur l'avenir.

De responsables en responsables

« Personne ne peut rester indifférent », explique la CGT-UIE, dans un tract distribué dans toutes les entreprises de l'agglomération cherbourgeoise. « Sur le plan social et économique, la disparition de l'UIE serait une catastrophe pour les centaines de travailleurs travaillant en sous-traitance, pour les entreprises locales (...) qui réalisent un chiffre d'affaires important à l'UIE (...). » Lassés d'être renvoyés de



Du 30 juin au 7 juillet



Lecteurs, sympathisants, inscrivez-vous au stage de formation élémentaire organisé par la LCR

Une semaine d'exposés, de discussions et de détente dans un cadre agréable

A REMPLIR

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Profession : _____

Lieu d'emploi : _____

Syndicat : _____

Responsabilité syndicale : _____

Stagiaire à la LCR Age : _____

en contact avec la LCR Sexe : _____

sans contact avec la LCR

Numero du stage choisi

Je viens avec _____ enfants(s), âgés de : _____

* j'ai en voiture et je dispose de _____ places

* si c'est possible, j'aimerais profiter d'une place en voiture

* on peut me téléphoner _____

au n° _____ de _____ h _____ à _____ h _____

« responsables en responsables », des syndicats nommés pour mener à bien la liquidation judiciaire aux cabinets et technocrates des ministères, les ouvriers et leurs syndicats ont décidé de s'adresser au gouvernement, aux responsables du PS et du PCF et à l'Assemblée nationale. Ils ont rédigé un texte qu'ils envisagent de faire signer largement dans les usines, les bureaux, les rues et les marchés de Cherbourg. Ils réclament le maintien de l'activité du site, la sauvegarde de leurs emplois, la prise sous tutelle de l'UIE par les groupes pétroliers nationaux, Elf-Aquitaine, et la Compagnie française des pétroles. L'Amrep est classé dans les trois premiers du monde dans le secteur para-pétrolier, le jackett qu'ils ont pris en otage devait être livré à Elf justement pour des forages en mer du Nord. « Le gouvernement serait attaché au maintien du groupe Amrep », explique la CGT-UIE. La démonstration est à faire. Le gouvernement, justement, en a tous les moyens.

« Il y a des trucs vraiment trop bizarres », explique un cadre d'une entreprise sous-traitante à propos des anomalies financières découvertes dans la gestion du groupe. « Le

trou serait de 1,4 milliard de francs, susceptible de devenir 1,8 milliard avec les factures 1984. Comment se fait-il que pendant ce temps les actionnaires aient pu percevoir 140 millions de dividendes sur bénéfice ? L'erreur de gestion paraît quand même bien grosse. » En effet.

« Rien n'est perdu, vous avez le soutien de toutes les organisations syndicales », déclarait Henri Avoine, secrétaire de l'union locale CGT, après avoir visité le chantier en lutte, accompagné d'un responsable de l'union départementale. « A Cherbourg, l'UIE était le symbole du renouveau économique des années soixante-dix », commente l'édition locale du quotidien Ouest-France. Les pages consacrées, dans la presse locale à l'affaire de l'Amrep démontrent, s'il en était besoin, l'enjeu de la lutte du chantier pour les travailleurs de toute l'agglomération. La presse écrit à l'imparfait (« était... ») mais les premiers concernés parlent, eux, au présent : « Les travailleurs de l'UIE avec la CGT refusent la fermeture de l'entreprise. » Ils n'ont aucune intention d'en démordre.

Michel Morel

CGT

Le « tous ensemble » hante le CCN

Le comité confédéral national de la CGT, les 15 et 16 mai, n'a pas été banal. Ni par le contenu des interventions des dirigeants d'unions départementales et de fédérations qui voulaient un « tous ensemble » (selon leurs propres termes). Ni par la conclusion-verrou de Henri Krasucki...

La première fonction de ce comité confédéral national (CCN) était de préparer les directions fédérales à la proximité du 42^e Congrès, qui devrait statutairement avoir lieu en juin 1985.

Aussi, le rapport du bureau confédéral, présenté par Jeanine Marest, était équilibré pour faire date, pour être versé au dossier « 42^e Congrès ». Il n'ouvrait ni ne fermait rien, il était écrit pour montrer combien la CGT était, en mai 1984, critique à l'égard du gouvernement.

Dès les premières phrases, le rapporteur pose la question centrale « Est-ce que le mouvement va devenir suffisamment fort (...) pour infléchir la politique gouvernementale ? » Et d'exposer combien le fossé s'accroît entre la CGT et le pouvoir : « Nous sommes en plein désaccord et en conflit avec le gouvernement sur cette question [de l'emploi]. »

Début prometteur, mais le chapitre de l'introduction de Jeanine Marest « notre attitude vis-à-vis du gouvernement » douche rapidement les enthousiastes du combat contre l'austérité. Quelle attitude en effet ? Sommer le gouvernement de changer de politique, déposer un ultimatum qui stipule qu'à son terme la CGT va, dans l'unité, déclencher la mobilisation générale pour l'emploi et les trente-cinq heures à salaire égal ? Tout doux, tout doux... Jeanine Marest va s'indigner du budget 1985, du changement de politique après des débuts prometteurs. Mais la conclusion est évasive : « Il n'y a pas d'autre chemin que l'action. Une action de masse, solide, unie, pour gagner. » Fort bien, mais un peu court, quand on parle au nom de la première centrale syndicale du pays. « Il s'agit de susciter un vaste mouvement populaire, à partir de l'action lucide, responsable, énergique des travailleurs... » Sans doute, mais pas très original car ce mouvement populaire figure au programme depuis... 1967 !

Jeanine Marest finira donc son introduction, adoptée à l'unanimité, sur la



furieuse bataille des idées, le nécessaire renforcement de la CGT, la CGT qu'il nous faut. Les membres du CCN, dirigeants fédéraux et d'unions départementales, allaient faire rebondir la discussion en d'autres termes, plus précis.

« Est-ce que les manifs du 25 avril n'ex-primaient pas quelque chose de plus, allant au-delà du problème de l'école. Est-ce que les organisations représentées à ce CCN, s'impose pour pousser en avant les propositions de la CGT et impulser la mobilisation des travailleurs », déclarait Jean-Claude Marmorat, secrétaire de l'union départementale du Haut-Rhin.

« Est-ce que les manifs du 25 avril n'ex-primaient pas quelque chose de plus, allant au-delà du problème de l'école. Est-ce que

bros, secrétaire général de l'UD de la Drôme.

« Nous ne pouvons pas nous contenter de constater ce qui bouge dans la sidérurgie, l'automobile, le Livre, nous ne pouvons pas non plus nous contenter de proposer une initiative sur la Lorraine, même si j'approuve celle-ci, si elle est importante, sans proposer inévitablement un « tous ensemble » dans une date rapprochée », disait à la tribune du CCN Denis Troupenat, secrétaire général de la fédération des Affaires sociales

« Ne devrions-nous pas remettre en valeur la revendication sur les trente-cinq heures sans perte de salaire », se demande Augustin Dufresne, secrétaire général de la fédération du sous-sol.

Krasucki veille

Traditionnellement, le rapport introductif est voté par le CCN, les conclusions qui donnent l'orientation, ne le sont pas. Henri Krasucki conclut, répondit et mit l'éteignoir sur de belles espérances.

Sur le gouvernement, dit le secrétaire général de la CGT, « nous sommes toujours dans l'opinion que la situation créée il y a trois ans, et les réformes intéressantes engagées (...) contiennent la possibilité de faire accomplir des progrès ». Et d'ajouter clairement : « Si nous devons modifier fondamentalement notre appréciation, nous devrions en délibérer. » Fermez le ban. La CGT critiquera le gouvernement, avec le verbe acidulé qu'il faut, mais pas de changement de comportement, c'est toujours le soutien critique qui fait loi.

Contre le « tous ensemble », largement évoqué à la tribune, Krasucki répond : « Il faut savoir combiner les diverses méthodes de lutte et passer d'actions très diversifiées à des mouvements forts, très coordonnés, puis revenir à d'autres actions de nouveau diversifiées... » Le jeu du calendrier de journées d'action, marches et temps forts par secteur professionnel est ici réaffirmé. Rien ne doit bouger.

Mais il ne faut pas s'y tromper. Le CCN révèle des tensions très fortes, explosives même. Outre la pression sociale, le mécontentement ouvrier qui affectent la centrale la plus implantée dans les secteurs ouvriers, le problème des effectifs est devenu un facteur de crise à ce CCN. Le vote de l'augmentation des cotisations ne fut pas une formalité. Ce qui fait de la CGT, à un an de son congrès national, une centrale en proie, à terme, à d'importantes convulsions.

Jean Lantier

Ils veulent un « tous ensemble »

Il n'y eut aucune difficulté pour que la critique de l'austérité gouvernementale soit reprise par les intervenants, aux termes des propos rapportés par le *Peuple* numéro 1175, du 30 mai. Ce fut une volée de bois vert pour dénoncer qu'après un début prometteur, le gouvernement ait pris un virage qui le fait se retourner contre l'emploi et le pouvoir d'achat des travailleurs. Et ceux-là sont fort mécontents, même si selon Jean-Claude Poirier de la commission exécutive de la CGT, « malheureusement ils mélangent tout, la CGT, la politique, et nous font porter un chapeau qui n'est pas le nôtre ! (...) Difficulté aussi de faire comprendre que nous luttons pour « réussir » et pas pour faire capoter le gouvernement (...) Nous voulons contraindre le gouvernement de gauche à revenir à ce que les gens ont voulu en 1981. »

Contre le gouvernement, oui, mais aussi pour le « tous ensemble » et dans de nombreuses interventions, ce qui n'était pas prévu par Marest à l'entrée du CCN.

« Certes, le « tous ensemble » ne se décrète pas, mais il faut, dans le cas précis du budget 1985 de l'Etat, voir grand et mettre tout le monde dans le coup. Une initiative confédérale, engageant chacune de nos or-

l'idée « lutter c'est gêner la gauche » n'est pas en recul. Est-ce que cela n'ouvre pas des possibilités nouvelles ? Est-ce qu'il ne faut pas fouiller un peu plus l'aspiration au « tous ensemble » ? », s'interroge Guillaume Lay-

CFDT

Quelle solidarité avec l'IG-Metall ?

Pour populariser la grève organisée par l'IG-Metall, on aurait pu attendre de la direction confédérale de la CFDT qu'elle prenne les grands moyens : tracts de masse, affiches, badges, brochures, interviews dans les quotidiens, émissions de télévision, etc. Elle s'est contentée de quelques articles dans sa presse.

Comme si les objectifs de cette grève la gênaient. L'IG-Metall rejette, en effet, la flexibilité annuelle des horaires de travail sur la semaine et sur l'année au moment où la CFDT, elle, en discute avec le CNPF ; comme le font aussi, au demeurant, la CGT, FO, la CFTC et la CGC.

La CFDT, pourtant, avait défini en mai 1981 par « réalisme », l'objectif des « trente-cinq heures en 1985 ». Elle espérait beaucoup de la « voie contractuelle », et à six mois de 1985, nous en sommes toujours à des semaines de trente-neuf heures... Elle persiste dans

son entreprise pour négocier l'aménagement du temps de travail et sa réduction en lien avec le partage des revenus. Que pouvait-elle donc faire de cette grève de masse en RFA ?

Une telle passivité, cependant, avait de quoi troubler plus d'un militant. Des motions en faveur d'une solidarité active ont ainsi été votées au congrès de l'union départementale de Paris, au congrès de la FGM-CFDT, etc. Plusieurs organisations syndicales, départementales ou régionales ont commencé à rechercher par quels moyens développer la solidarité.

D'où quelques remous dans la confédération. Et c'est sans doute ce qui explique un certain réveil de la direction, un mois après le début de la grève, préparée — la direction confédérale le savait parfaitement — depuis plus d'un an.

Pierre Rème

Vient de paraître

Critique Communiste

revue mensuelle de la Ligue Communiste Révolutionnaire

juin 84 14 fr.

Sommaire

Oui, les 35 heures, pour l'Europe des travailleurs !

Un entretien avec Gilbert Declercq

Dossier

FORCE OUVRIERE

Dérive du PCI lambertiste

Portugal : Les leçons d'avril

Débat Contribution de la LOR

DE NOS CORRESPONDANTS

SAVEMA

**Patrons
brevetés Talbot !**

3 800 francs net, c'est le salaire moyen à la SAVEMA, cent quarante employés, filiale de Thomson-Brandt à Saint-Ouen-l'Aumône (Val d'Oise). L'entreprise fournit les pièces détachées nécessaires à l'entretien du matériel Thomson grand public (téléviseurs...). L'égalité des salaires selon le poste de travail y est inconnue. Le contrat d'embauche vous affine automatiquement à une mutuelle dépendant de l'Union des assurances parisiennes (UAP), même si vous êtes déjà mutualiste. La discipline est réglée au quart de tour : un quart d'heure de retard c'est l'avertissement, trois avertissements peuvent donner droit à un licenciement !

Les patrons, il est vrai, sont des médaillés du travail « bien encadré ». Le directeur de la SAVEMA, comme le directeur du site, ont fait leurs armes chez Talbot. Si les luttes de l'après 10 mai ont ouvert une brèche dans le régime militarisé de Poissy, ils perpétuent aujourd'hui leur savoir-faire chez SAVEMA. A la tête d'une filiale du groupe nationalisé Thomson ! Est-ce là un des moyens mis en œuvre pour faire des groupes publics « le moteur de l'économie nationale et du progrès social » ? On peut en douter, non ? A la SAVEMA, le gouvernement devrait plutôt remettre les pendules de la hiérarchie à l'heure ! Sans perdre une minute. Il devra sinon expliquer ce qui l'en empêche !

Depuis mardi 5 juin, les travailleurs de SAVEMA, en tout cas, sont en grève. Le mouvement est parti de la production devait s'étendre jeudi matin aux employés de bureaux. Le même jour, ceux de la SAVEMA Saint-Denis (500 salariés) devaient rejoindre le mouvement. Les grévistes de Saint-Ouen revendiquent 1 300 francs de rallonge. Un salaire décent, simplement.

**MUNICIPAUX
RENNES
Occupation
pacifique**

Un millier de communaux de la ville de Rennes ont accompagné, mercredi 6 juin, la délégation CGT et CGT-FO, qui venait remettre à la municipalité une pétition signée par 2 300 agents. Les signataires condamnent « La baisse du pouvoir d'achat aussi bien au niveau national (situation encore aggravée en 1984 avec le blocage des négociations salariales du fait du gouvernement) qu'au niveau local (stagnation de l'allocation vacances 1984)... exigent du gouvernement et de la municipalité un changement d'attitude vis-à-vis des salariés en

prenant en compte leurs légitimes revendications. »

Ils n'ont pas été reçus. Ils ont donc occupé pacifiquement la mairie. La seule réponse, qui leur a été faite, par lettre de l'adjoint au maire, précise : « Nous devons imaginer une nouvelle formule pour la prime de vacances. » Hervé, maire de Rennes PS, et ministre de la Santé, fait une concurrence directe, en matière de rigueur, à son collègue Mauroy de la mairie de Lille.

L'action des agents municipaux avait été soigneusement préparée par deux assemblées générales communales CGT et FO. La CFDT a refusé de s'associer au mouvement et fait circuler une pétition soutenant la politique salariale du gouvernement et demandant que la municipalité « s'aligne sur celle-ci » (!), qui a recueilli mille signatures. La CGT a tout fait, en vain, pour aboutir à une action commune.

**MUNICIPAUX
LILLE
Grève des
heures sup'**

Le conflit se poursuit à la mairie de Lille (voir Rouge de la semaine dernière), soutenu maintenant par l'ensemble des organisations syndicales, FO, CGT, CFDT, autonomes, réunies en intersyndicale. Vendredi 8 juin, une manifestation a rassemblé près d'un millier de fonctionnaires municipaux. En attendant de nouvelles négociations, l'intersyndicale a appelé à la grève des heures supplémentaires, ce qui amène, par exemple, Mauroy à faire appel à des entreprises privées pour des préparatifs de réceptions à la mairie, et elles sont nombreuses. C'est ce qui fait dire aux agents municipaux dans un de leur tract : « Mauroy, moins de champagne et plus d'argent pour nos revendications. »

**AIR-INTER
Justice
contre militants**

Cinq militants, « démissionnés » de la CFDT depuis les faits d'Air Inter, viennent d'être inculpés « d'entrave à la libre circulation des aéronefs » par le Parquet. C'est la suite judiciaire de la lutte des personnels de piste qui s'est déroulée en décembre dernier. A la revendication d'une juste progression des personnels dans les filières, justice et direction répondent par inculpation. La loi invoquée est celle réprimant le détournement d'avion, alors que le blocage des appareils s'est effectué, au sol, sur l'aire de stationnement et non sur les pistes de décollage. En fait, ce qui est recherché, c'est de frapper les militants les plus actifs dans cette grève et d'empêcher que les travailleurs aient de nouveau recours à des méthodes de lutte efficaces. L'instruction reprendra en septembre.

ARDENNES

Luttes, replis et ruptures

L'absence complète de coordination, et la division accrue, n'ont pas mis fin aux luttes dans une région où chaque semaine annonce de nouveaux licenciements.

La situation économique du département des Ardennes continue de se détériorer : plus de quinze mille chômeurs recensés pour trois cent mille habitants. Chaque semaine amène son lot de fermetures de petites entreprises. Des dizaines d'autres vivent en sursis depuis des mois. Avant le 10 mai 1981, le département a connu plusieurs journées « Ardennes mortes ». La dernière, en 1979, fut le point culminant de cette forme d'initiative intersyndicale, avec blocage total du département et de la frontière franco-belge, manifestations à Charleville et à Paris.

Depuis, toutes les tentatives de coordination intersyndicale des luttes ont échoué. A Sedan, en juin 1983, les militants de la LCR jouèrent un rôle non négligeable dans l'organisation d'une assemblée CGT-CFDT-FO devant déboucher sur une action commune contre le chômage. Ce fut un échec, les sectarismes se renforçant mutuellement et les travailleurs boudant l'assemblée. Il en résulta l'accentuation de la division.

Aujourd'hui, c'est le repli des sections, CGT comme CFDT, sur leur entreprise ainsi que la coupure entre militants des entreprises et militants des unions départementales et locales, ces instances se montrant incapables de généraliser ou

de populariser la moindre lutte.

C'est dans ce contexte que la Chiers-Vireux (aciérie), pourtant moribonde, continue d'exploser régulièrement, totalement isolée. L'intersyndicale est constituée de fait en « syndicat autonome », conservant le sigle traditionnel FO-CFDT-CGC.

Vendredi 4 Mai, par exemple, un camion de vieux pneus et de bidons d'huile était déversé sur la route nationale 51 au pont du Viroin. Les gardes mobiles pénétrèrent de nouveau dans Vireux, sans s'attaquer aux bâtiments toujours debout de l'usine, où les attendaient, « cagoulés » et armés, les ouvriers. La direction venait de leur retirer douze heures de salaire pour « rendement insuffisant » alors que l'usine était investie par les flics.

Face aux « casqués »

Les semaines précédentes, le signe « Vireux vivra » (V. V.) était réapparu, suite aux occupations successives de la ville par les « casqués » et la dure répression qui s'ensuivit. Deux attentats furent commis par cette organisation. Une grue servant à la démolition de l'usine explosa, et un boulanger qui vendait du pain aux « forces d'occupation », vit son magasin sauter. De nouvelles actions sont sans cesse en préparation. A part la presse locale, personne ne

parle de cette lutte. Aucune réaction syndicale, même pour le 1^{er} Mai, qui fut pourtant fêté solennellement.

La CFDT nationale a expliqué que le plan social signé à Vireux était un modèle. Elle le vantait en Lorraine. Elle l'a expédié à tous les responsables de sa fédération de la métallurgie. Elle ne pensait pas sans doute, que la lutte continuerait après la fermeture de l'usine. Quant à la CGT, elle ne s'est jamais remise de sa ligne suicidaire, contre l'intersyndicale. Sa dénonciation des « ouvriers terroristes » l'a conduite à devenir ultra-minoritaire, alors qu'elle était majoritaire, et de loin, avant le 10 mai 1981.

D'autres luttes se déroulent dans le même isolement, avec le même acharnement. A Manil, quatre ans après la fermeture, les cinquante derniers ouvriers du PCF et de la CGT de l'usine essaient désespérément de faire redémarrer leur entreprise après des dizaines et des dizaines d'actions coup de poing dont l'occupation du siège départemental du Parti socialiste pendant une semaine n'est que le plus récent exemple.

Chez Arthur Martin, à

Revin, le 24 avril, les travailleurs à l'appel de la CGT et de la CFDT ont sequestré, pendant vingt-quatre heures, la direction du trust Electrolux, pour protester contre l'application des mesures de chômage total pour dix mois, gelées auparavant après un réunion tripartite avec le préfet. Ils ont mis fin à la séquestration après avoir obtenu un nouveau gel de la situation jusqu'à la fin du mois de mai et des négociations sur le plan social début juin.

A Sedan, la CGT de la SNCMP se bat depuis deux ans pour éviter la fermeture totale de l'entreprise. Les trois quarts des effectifs sont déjà en chômage ou en formation ; soixante-dix travailleurs (dont tous les délégués syndicaux) toujours officiellement employés jouent aux boules sur le parking ou aux cartes dans les bâtiments déserts. Tel est le tableau d'un département durement frappé où les travailleurs paient l'absence de propositions de mobilisation, contre les licenciements et les restructurations, à l'échelon national.

Michel Robin

Vient de paraître

MANIFESTES, THESES ET RESOLUTIONS
DES
QUATRE PREMIERS CONGRES MONDIAUX DE L'INTERNATIONALE COMMUNISTE 1919-1923

Pour toute commande :
PEC - La Brèche,
9, rue de Tunis
75011 Paris
Prix : 55 francs



PAYSANS

Changement de décors

Fixée à Bruxelles, la politique de diminution de la production laitière répond à des problèmes budgétaires de l'Europe des Dix. Rocard applique là, en fait, une politique de restructurations capitalistes à l'image de celles de l'industrie... Et la FNSEA se trouve confrontée à des luttes qu'elle a du mal à faire rouler à droite.

Les médias nationaux ont amalgamé toutes les actions paysannes des 27 et 28 mai en une grande « jacquerie laitière », sans trop distinguer les objectifs différents des organisations du « monde paysan »... Plus qu'une erreur, c'est une tromperie.

Les quotas laitiers sont le thème de toutes les mobilisations. Mais celles-ci se déroulent sur des orientations opposées. A la suite des décisions européennes, est imposée en France une diminution de 2 % de la production laitière. Or, chaque année, celle-ci augmentait. Et toute l'organisation de la production était basée sur cette orientation productiviste. Ce « modernisme » imposé est en même temps la cause de l'endettement massif des producteurs, surtout parmi les jeunes. Et c'est sur l'application des quotas qu'une rupture importante s'est opérée dans les organisations syndicales agricoles.

D'un côté, la FNSEA (1) accepte que la réduction s'opère par l'élimination des moins productifs, et d'abord des plus vieux : 38 % des éleveurs ont plus de cinquante-cinq ans et moins de dix vaches. La FNSEA laisse donc le soin aux laiteries de gérer les quotas. Elles seront ravies de cesser les collectes nombreuses et dispersées !

Cette orientation est camouflée par la revendication de subventions plus importantes réclamées à cor et à cri pour ceux qui vont cesser leur activité au prix de plusieurs milliards. Autre conséquence de cette orientation : les plus productifs doivent être encouragés à produire. Car c'est bien eux que la FNSEA défend.

Il s'agit d'un dégraissage des effectifs à la production et le parallèle peut être fait avec l'industrie et l'incitation au retour des immigrés (« prime au retour » similaire à la « prime au départ »). Ce cynisme, cependant, se dissimule derrière des actions radicales, comme les rassemblements d'Angers, qui se transforment, au gré des dirigeants, en émeutes et casses diverses sur tout le territoire. La FNSEA, elle, continuant de clamer qu'elle défend tous les paysans...

Un non à Bruxelles et à Rocard

Face à cette politique de Bruxelles — mise en forme par Michel Rocard et François Guillaume pour notre pays —,

politique qui tourne complètement le dos aux engagements pris en 1981, une rupture importante est en train de s'opérer dans le syndicalisme agricole.

Dans les départements de l'Ouest, particulièrement concernés par la production laitière, s'est constituée une intersyndicale, véritable front du refus. Elle entend s'opposer à une nouvelle vague d'élimination d'exploitants avec toutes ses conséquences : exode, chômage, licenciements dans les laiteries ; bref, le tableau de la restructuration comme dans l'industrie. Et c'est sur ce point qu'une alliance avec les organisations ouvrières est possible et nécessaire.

L'intersyndicale regroupe en effet des éléments très divers. Non seulement des organisations proches du mouvement ouvrier : CNSTP, MODEF, FNSP (2). Mais elle rassemble aussi des fédérations de la FNSEA dissidentes depuis longtemps mais qui ont effectué un pas de plus au risque de se couper de leur droite. La pression à la base a été plus forte que la volonté des appareils de soutenir la politique gouvernementale pour la FNSEA et le MODEF liés au PS et au PCF. Participant à l'intersyndicale, ils sont sortis de leur réserve.

Le PS et le PCF n'apprécient guère cette levée de boucliers. La direction du MODEF, nationalement, se paye même le luxe de dire qu'elle « n'est pour rien dans toute cette affaire ». Ses militants apprécieront !

Les revendications avancées par l'intersyndicale sont, bien évidemment, un compromis. Le point le plus important concerne l'instauration de prix plus favorables aux producteurs qui livrent moins de soixante mille litres par an (suppression de la taxe de co-responsabilité) et une non-taxation pour les producteurs spécialisés en lait livrant jusqu'à cent cinquante mille litres de lait par an pour deux personnes au travail.

Combiné avec la suppression des primes à la quantité, l'abolition des frais fixes de ramassage et l'obligation pour les laiteries de collecter tous les producteurs, tout cela aurait comme avantage de faire peser les diminutions de production sur les gros producteurs et de protéger les autres. Cela constitue une bonne base de rassemblement dans l'Ouest.

Mais cette plate-forme risque de ne pas correspondre aux besoins et aux caractéris-

tiques d'autres régions. Consciente de ce problème, la CNSTP a réaffirmé le 7 juin sa solidarité complète avec l'intersyndicale de l'Ouest et a souhaité que se forment d'autres intersyndicales du même type tout en avançant plutôt une limite de production à cinquante mille litres par an et par travailleur ou travailleuse pour la dispense de quota. Elle souhaite aussi que, sur la base de mobilisations unitaires, on puisse aller dans les deux ou trois ans vers une véritable politique de quantum, c'est-à-dire un niveau garanti de rétribution par travailleur, adapté selon les régions.

Un enjeu d'importance

L'enjeu est d'importance : il s'agit de choisir entre une restructuration sauvage et une amorce de planification de la production. Dans le premier cas on irait, à terme, vers une situation où le droit de produire du lait deviendrait une propriété transmissible — ce qui est déjà le cas pour les betteraviers sucriers —, sous le strict contrôle de l'industrie agro-alimentaire. L'autre orientation de la production, elle, relevant de son organisation en fonction des besoins sociaux des producteurs et des consommateurs.

Le choix fait par Bruxelles, la FNSEA et Rocard est net : c'est la politique de restructuration, dont les plus faibles font les frais. Les ventes de vaches et de génisses, qui commencent à se multiplier, viennent perturber le marché de la viande, répercutant la crise sur d'autres secteurs. Plus largement, les décisions prises aujourd'hui vont entraîner la disparition de quelques cent mille emplois d'actifs agricoles dans l'année ; et elles auront d'autres conséquences en terme d'emplois : laiteries, ramassage, fournitures... Avec, pour certaines zones sensibles, la désertification.

La création de l'intersyndicale dans les départements de l'Ouest représente dès lors une avancée importante car elle traduit la prise de conscience par une grande masse de paysans de la nature de la politique de la FNSEA. En même temps, pour la première fois peut-être, une politique de prix différenciés, sauvegardant l'emploi, est largement perçue comme une alternative nécessaire à la politique productiviste en agriculture.

Cela ouvre la voie à une conception syndicale tournant le dos aux critères des chefs d'entreprises classiques régnant à la tête de la FNSEA. Et, devant ces réactions, les organismes laitiers de la FNSEA sont devenus immédiatement plus prudents devant les quotas proposés par Bruxelles et Rocard. Car ils risquent de se couper de leur base.

Maguy Guillien

1. FNSEA : la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, dominée par la droite, présidée par François Guillaume, est traitée comme la seule organisation représentative.

2. CNSTP : Confédération nationale des syndicats de travailleurs paysans. MODEF : Mouvement de défense de l'exploitation familiale. FNSP : Fédération nationale des syndicats paysans.

Répartition des exploitations et des vaches selon l'âge du chef d'exploitation

Age du chef d'exploitation	Exploitations (en milliers)	%	Nbre moyen de vaches
moins de 35 ans	47	9	19.4
de 36 à 49 ans	174	33	17.3
de 50 à 54 ans	104	20	14.8
de 55 à 59 ans	103	20	12.1
de 60 à 64 ans	31	6	9.4
65 ans et plus	61	12	6.7
Total	530	100	14.3

Source CNIEL - 1981.

Mieux se comprendre, mieux lutter.

« Ils ont écrit dignité », par l'Association des travailleurs marocains en France.

Publié par l'ATMF (Association des travailleurs marocains en France), ce livre est à lire par tous ceux qui veulent mieux connaître la situation, l'histoire, l'expérience des luttes et les perspectives de ces travailleurs dont la présence a été marquante dans les dernières grèves de l'automobile.

De la description de la « loi Citroën » à celle de « l'empire Peugeot », la réalité de l'exploitation est nettement mise en lumière, avec une masse de renseignements : évolution de l'immigration marocaine durant les vingt-cinq dernières années, régions d'origine, rôle de l'ambassade pour les contrôler...

Sur ce dernier aspect, le livre met en évidence plusieurs faits malheureusement peu connus : comment A. Ghazi, de Citroën-Aulnay, apparaît plus lié au Roi qu'au mouvement syndical progressiste, comment les luttes ont fait apparaître « l'alliance objective entre le patronat en France et l'ambassade du Maroc ».

Tout au long des divers chapitres, l'ATMF reproduit des déclarations publiées lors des principaux événements et luttes de ces trois dernières années. Cela témoigne, tout comme l'analyse faite des rapports entre organisations d'immigrés et mouvement syndical, d'une conception très ferme de la place de l'unité d'action intersyndicale et d'une prise de conscience très vive des rapports actuels entre le gouvernement et le patronat. Un véritable texte d'orientation, délimitant les responsabilités du mouvement ouvrier français et celles du mouvement progressiste marocain (pp. 118-119) devrait donner l'occasion de mieux se comprendre mais aussi de mieux lutter ensemble.

Pierre Rème

Un communiste digne

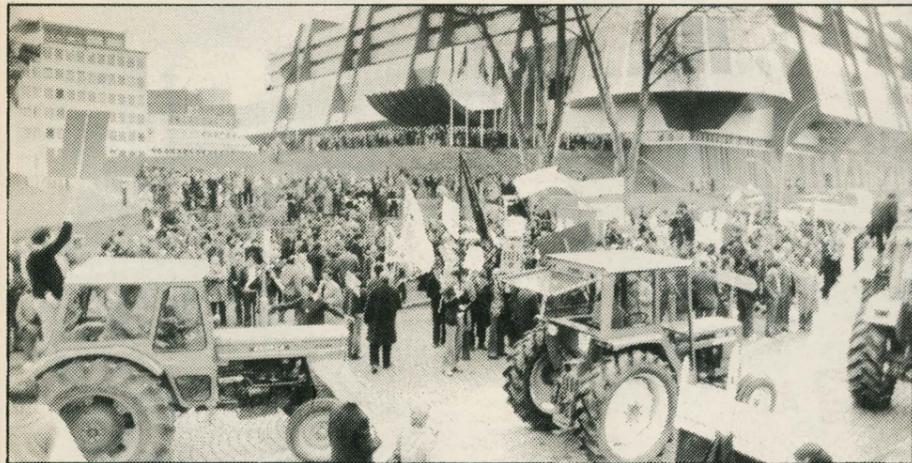
Deux numéros des « Cahiers Léon Trotsky ». 45 francs le numéro.

Ces deux numéros consacrés à Rakovsky sont le fruit de près de trois années de travail et de réflexion, de recherche, de déchiffrement et de traduction de documents souvent inédits.

Né Bulgare, puis Roumain, au gré des découpages qui remodelaient périodiquement le monde balkanique, il voyagea très jeune, se liant, en même temps qu'il faisait connaissance avec l'Europe occidentale, aux géants du socialisme international qui menaient la vie qui devait être la sienne : celle d'un internationaliste convaincu, d'un apatride, professionnel de la révolution.

Rakovsky est aussi l'ami de toujours de Trotsky qu'il rencontre pour la première fois à Paris en 1903 et dont il suivra le même itinéraire : du courant zimmerwaldien au Parti bolchevik. Président du Conseil des commissaires du peuple d'Ukraine, membre du comité central, chef de l'administration politique de l'Armée rouge, membre-fondateur du bureau de la III^e Internationale, Rakovsky prend fait et cause contre Staline à propos des nationalités. Mis à l'index, il devient ambassadeur. Il s'engage aux côtés de l'Opposition de gauche.

De retour en URSS en 1927, il se voit naturellement désigné pour diriger l'Opposition en URSS après l'exil de Trotsky. C'est là que la vie de Rakovsky prend en 1934 toute sa dimension tragique : il capitule et signe différentes déclarations d'allégeance à Staline. Brisé, humilié, il disparaît en 1941, vraisemblablement exécuté en prison.



La mort de Berlinguer

La mort, le 11 juin, du secrétaire général du Parti communiste italien (PCI), Enrico Berlinguer, bouleverse les équilibres politiques dans la péninsule. L'hommage rendu au dirigeant du premier PC d'Europe occidentale par l'ensemble de la « classe politique » — néofascistes inclus — comme les communistes apologistes du Saint-Siège témoignent avant tout du rôle essentiel joué par le PCI dans la préservation de l'ordre social en Italie.

Si ce décès provoque une telle unanimité, c'est qu'Enrico Berlinguer a lié son nom à la recherche d'une insertion croissante de son parti dans la réalité nationale italienne, c'est-à-dire d'une collaboration plus directe avec la classe dominante. Cela le conduisit, au milieu des années soixante-dix, à tenter de conclure un « compromis historique » avec la Démocratie chrétienne puis à participer, entre 1976 et 1978, à une majorité d'union nationale.

Dans le même temps, le PCI approfondissait la thèse du passage pacifique au socialisme. Rejetant la conception révolutionnaire du léninisme et critiquant les pays du « socialisme réel », préconisant une transition graduelle et démocratique, Berlinguer devint la figure de proue de l'eurocommunisme qui fut l'expression spectaculaire de la crise généralisée du stalinisme. Pour convaincre la bourgeoisie et les forces politiques italiennes de son aptitude à gérer les affaires du pays, la direction du PCI en vint progressivement à la rupture de fait avec l'Union soviétique.

Loin d'asseoir et de renforcer l'influence du PCI, cette orientation l'a plongé dans une profonde crise stratégique. Ses politiques de « compromis historique » puis d'union nationale l'ont amené à se dresser contre une partie de sa propre base sociale. De 34 % des suffrages en 1976, le parti tomba à 30 % en 1979. Il n'est plus jamais parvenu à dépasser ce seuil. En juillet 1981, Berlinguer constatait : « Après les élections de 1979, nous avons risqué une défaite qui aurait pu nous mettre à genoux. Pas tellement à cause de la perte de voix pourtant grave, mais à cause du fait que, pendant les gouvernements d'unité nationale, nous avons perdu le contact avec les masses. »

Afin de combler le vide laissé par cet échec, le secrétaire général lança la formule de « l'alternative démocratique ». Ce projet est cependant dépourvu de contenu crédible. Le PS, désigné comme l'interlocuteur privilégié, est plus que jamais engagé dans une alliance avec la Démocratie chrétienne qui lui a notamment permis d'accéder à la présidence du Conseil. Redoutant d'être marginalisé dans le jeu politique, le PCI se trouve dès lors contraint de démontrer qu'il est impossible de gouverner sans ou contre lui. Ce qui passe par la chute du cabinet Craxi et l'a poussé, ces derniers mois, à se faire l'écho des mobilisations ouvrières en défense de l'échelle mobile. Privé de partenaire, le parti est actuellement réduit aux formules dilatoires.

Il est l'héritage de Berlinguer. Sous sa houlette le PCI aura largement administré la preuve de sa capacité à encadrer, dévoyer voire briser les mobilisations sociales. A aucun moment, il n'aura cessé d'offrir ses services aux possédants. Peu avant d'être victime de l'hémorragie cérébrale qui devait l'emporter, le secrétaire général s'écriait à Padoue que son parti « plus que les autres partis, est en mesure de donner les garanties de démocratie, de loyauté, de sérieux dont l'Italie a un besoin essentiel ».

Christian Picquet

RFA

« Anticapitaliste et antiraciste »

A l'heure où les patrons opposent un mur aux propositions de compromis de l'IG Metall Stuttgart, la grève des trente-cinq heures divise la RFA, et heurte de front les réactionnaires et les racistes bon teint.

Quatre heures durant, c'est la bataille d'idées acharnée. Samedi 9 juin, sur la place du château, au centre de Stuttgart, cinq militants de l'IG Metall parent les attaques, les diatribes virulentes et les condamnations acharnées, contre la semaine des trente-cinq heures. Les stands du SPD, des « défenseurs des animaux contre la vivisection », ou de la « liberté de la religion contre le communisme », non loin de là, font beaucoup moins recettes. C'est autour des militants syndicaux que s'agglutinent de nombreux passants. Tous les arguments fleurissent dans la bouche des contradicteurs. L'éventail des « impératifs économiques » s'étale à loisir :

« Les trente-cinq heures vont couler l'Allemagne face aux Japonais... Trente-cinq heures, et puis pourquoi pas

trente ? Et après, où allez-vous vous arrêter, en fait vous ne voulez plus travailler ?... Et pourquoi donc le SPD qui vous soutient n'a-t-il pas appliqué les mesures que vous réclamez lorsqu'il était au gouvernement ?... Mitterrand avec les trente-neuf heures a produit un million de chômeurs de plus... Les entreprises ne font pas les profits que vous dites, c'est de la démagogie... »

Sous l'avalanche, les militants reprennent sans reculer d'un pouce l'argumentation de l'IG Metall, détaillant les profits des grandes entreprises, la baisse des investissements, la hausse des spéculations financières et les fonds mis de côté en Suisse, le gonflement de la courbe du chômage et les projections qui peuvent être faites pour les années à venir si la réduction du temps de travail, afin de créer des postes pour les chômeurs,

n'est pas appliquée. Le ton se durcit, lorsque les contradicteurs délaissent l'économie, et sortent de leur arsenal des arguments racistes aux relents fascistes. « Et les Turcs, c'est de la faute aux Turcs, ils n'ont pas le droit de travailler ici, il faut les virer, l'Allemagne n'a pas eu de colonies, il n'y a pas de raisons que des étrangers viennent chez nous... il faut mettre les "Kanaks" dehors ! » Là c'est la goutte d'eau, de trop : le vase déborde. Un militant de l'IG Metall interpelle le provocateur en prenant un travailleur turc par le bras : « Tiens, le "Kanak", comme tu dis, il est là, tu vas répéter ce que tu viens de dire... » Pas de réponse. « Allez disparaître, avec tes arguments fascistes », conclut le militant syndical. Le provocateur grommelle et s'éclipse. Mais bien des orateurs improvisés débitent leur laïus réactionnaire et raciste bon teint pendant une demi-heure ou plus. « La revendication des trente-cinq heures est anticapitaliste et antiraciste », explique Ingo, membre du groupe de chômeurs de l'IG Metall. « Une part importante de notre préparation à la grève a consisté, au cours de séminaires de formation avec

les responsables syndicaux, à démonter systématiquement tous les arguments utilisés contre les immigrés. Tu vois, c'était utile », remarque-t-il en souriant.

Pas de retour aux années trente

Depuis mercredi 6, les négociations entre les patrons de la métallurgie et la direction de l'IGM Stuttgart sont bloquées. Les dernières propositions de compromis du syndicat planifient l'application de la semaine de trente-cinq heures par réductions d'horaires successives jusqu'en 1988, mais les patrons ne veulent pas entendre parler de franchir la barre des quarante heures légales. Ils avancent des propositions d'« aménagement du temps de travail », que la direction de l'IG Metall de Stuttgart refuse d'un commentaire lapidaire. « Pas de retour aux années trente ! » Elle appelle les travailleurs à riposter mercredi 13, par des débrayages de deux heures dans toutes les entreprises de la métallurgie, la constitution de piquets et la tenue de meetings devant les usines en grève ou soumises au lock-out patronal, une assemblée de militants en fin de journée, pour faire le point, à la maison des syndicats. Les négociations doivent reprendre mardi 12.

La lutte est sur le fil du rasoir. La plupart des travailleurs, démobilisés restent chez eux, passifs. Les équipes syndicales, d'une entreprise à l'autre, sont loin d'être sur la même longueur d'onde, pour organiser, animer la grève. « Les délégués ne proposent rien d'autre que de venir tous les deux jours faire tamponner la carte de gréviste », regrette un travailleur. « Passe à la réunion mercredi à la maison des syndicats, viens faire avec nous la distribution du journal de grève samedi prochain », lui proposent les militants de l'IGM qui viennent d'animer la place du château pendant des heures. « Rassembler des équipes de grévistes actifs », explique l'un d'entre eux, est notre tâche la plus urgente aujourd'hui. C'est aux militants, aux travailleurs disponibles, de tout faire pour renforcer le courant dans le DGB qui a pris l'initiative de la bataille des trente-cinq heures. » Les négociations reprennent en milieu de semaine. La direction nationale n'a pas l'intention d'étendre la grève. La régionale de l'IGM Stuttgart refuse les diktats patronaux. La journée d'action de mercredi 13 sera un test déterminant, dans la lutte engagée depuis cinq semaines.

Michel Morel

L'IG-Metall publie un « quotidien de la grève », destiné à ses adhérents, et largement distribué au public. « Pas de retour aux années trente », titre celui du 7 juin. Les grévistes ont besoin de la plus large solidarité, nous reproduisons donc l'adresse de l'IGM, et le numéro de compte solidarité contenus dans le journal. Adresse : IG-Metall, Bezirksleitung, Willi-Bleicher-Strasse 20, 7 000 Stuttgart ; Compte de solidarité : 100 021 2100 Bank für Gemeinwirtschaft AG Frankfurt, BLZ : 500 101 11

STREIK-Nachrichten

Herausgeber: IG-Metall-Bezirksleitung, Willi-Bleicher-Strasse 20, 7000 Stuttgart, verantwortlich: Ernst Eisenmann, Druck: Union-Druckerei, 6000 Frankfurt/M. 90 BW Nr. 57 7. Juni 1984

Brutaler Angriff: Metall-Unternehmer legen Demontage-Papier vor

Kein zurück in die 30er Jahre

Seit dem gestrigen Verhandlungstag in Stuttgart dürfte es auch dem letzten Klage-urteil entgegenkommen, hat die Neinsager-Riege um Hans Peter Stihl ein Demontage-Papier vorgelegt, mit dem sie uns zurück in die 30er Jahre verhandeln wollen.

Angriff Nr. 1 Durchgehender Einsatz der Maschinen und Betriebsrichtungen, d.h. Ausweitung der Schicht- und Nachtarbeit sowie Einführung der Samstag- und Sonntagsarbeit.

Angriff Nr. 2 Sämtliche Pausen sollen kaspiert werden, um die Maschinen auch in dieser Zeit weiterlaufen lassen zu können. Dies gilt sowohl für die Vesper- und Mittagspause für alle als auch für die tarifliche Erholzeit

Angriff Nr. 3 Abschaffung der Normalarbeitszeit. Die tägliche und wöchentliche Arbeitszeit kann nach oben und unten variieren, wenn es sogenannte betriebliche Erfordernisse nötig machen. Nur die durchschnittliche Jahresarbeitszeit soll festgeschrieben bleiben.

Angriff Nr. 4 Schichtarbeitern sollen 15 Minuten bzw. zehn Minuten der

Angriff Nr. 5 tariflichen Erholzeit pro Woche weggenommen werden. Als Gegenleistung für eine minimale Verkürzung ihrer Wochenarbeitszeit.

Angriff Nr. 6 Auszubildende sollen in diesem Jahr überhaupt keine Erhöhung ihrer Vergütung erhalten. Ab 1. Februar 1985 lämpige 15 Mark.

Angriff Nr. 7 Bei Teilzeitarbeit soll die absolute

die Neinsager-Riege um Hans Peter Stihl ein Demontage-Papier vorgelegt, mit dem sie uns zurück in die 30er Jahre verhandeln wollen.

Hans Peter Stihl:

Metaller

zweimal

getäuscht

Zweimal getäuscht hat Hans Peter Stihl und sein Industriellen-Verband die Öffentlichkeit in den vergangenen Tagen.

Täuschung Nr. 1 Die wöchentliche Verkürzung der Arbeitszeit für Schichtarbeiter auf 39 bzw. 38 Stunden hat sich im jüngsten Angebot der Unternehmer in Laif aufgelöst. Schichtarbeiter können danach mit Freischichten abgespeist werden.

Täuschung Nr. 2 Die vielgerühmte Vorrheinstandsregelung gilt nicht für alle älteren Kollegen, sondern lediglich, wenn der Unternehmer

... sein

...

...

...

...

...

...

Tarifkommission in Stuttgart

POLOGNE

Intensification de la répression

Le nombre des prisonniers politiques croît sans cesse en Pologne. Ils seraient aujourd'hui plus de cinq cents, la majorité d'entre eux étant en attente de jugement. Parmi eux, quatre militants de l'ex-KOR et sept dirigeants nationaux de Solidarnosc emprisonnés depuis le 13 décembre 1981. Parmi eux, également, deux syndicalistes français.

Jacek Kuron et Adam Michnik viennent de faire parvenir des lettres dans lesquelles ils exigent un procès. « Ma liberté ne se marche pas, écrit A. Michnik, je refuserai toute mesure d'amnistie et la seule chose que j'exige c'est l'ouverture de mon procès, au grand jour, afin que mon innocence éclate (...) J'appelle toutes les honnêtes gens à refuser à l'avenir de jouer un rôle de médiateur dans une entreprise visant à obtenir notre capitulation. » Jacek Kuron, dont la lettre est datée du 28 mai, annonce pour sa part qu'il entreprendra le 11 juin une grève de la faim illimitée en vue d'obtenir l'ouverture de son procès.

Parmi les prisonniers politiques détenus en Polo-

gne, il y a aussi deux syndicalistes français. Arrêté le 22 mars, Jacky Chalot, militant CFDT, accompagnait un convoi d'aide humanitaire. Jaruzelski lui reproche d'avoir introduit des publications « hostiles » et du matériel d'impression. Il risque jusqu'à cinq ans de prison. Olivier Roux, militant de l'UNEF-ID, arrêté quinze jours plus tard, se voit accuser des mêmes « crimes ». Malgré le versement, le 21 mai, d'une caution de 72 000 francs exigée pour son élargissement, Chalot reste toujours détenu. L'avocat des deux militants, M^e Kiejman, s'est vu refuser le visa d'entrée en Pologne. Il apparaît ainsi clairement que seule la mobilisation la plus large peut arracher la liberté des deux militants,

« coupables » d'avoir porté le témoignage de la solidarité internationale des travailleurs sur le sol polonais.

Liberté pour tous les prisonniers politiques en Pologne !

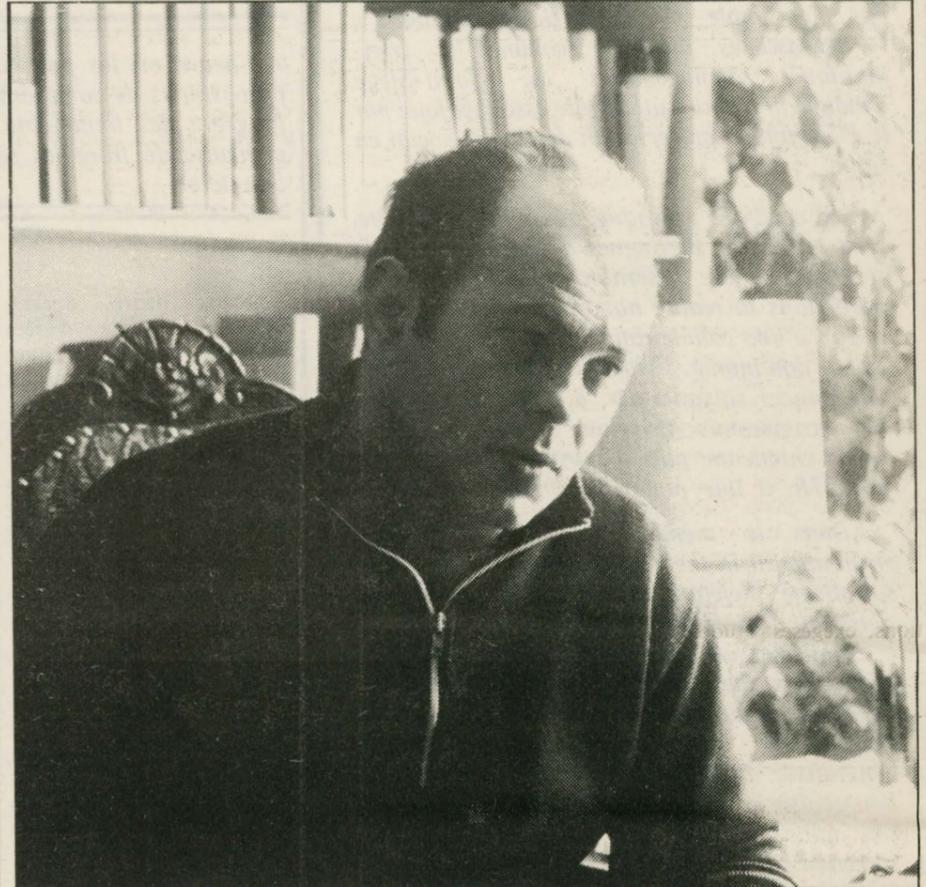
Libération immédiate de Jacky Chalot et Olivier Roux !

Cyril Smuga

★

Dernière minute : Olivier Roux a été libéré et expulsé de Pologne.

La campagne pour obtenir la libération de Jacky Chalot et Olivier Roux se développe. Un collectif national a été mis en place, une pétition est signée massivement. Diverses initiatives ont déjà été prises, en particulier un piquet devant l'ambassade de Pologne le vendredi 8 juin... Le collectif national appelle par ailleurs à un **rassemblement devant l'ambassade de Pologne (esplanade des Invalides) le jeudi 21 juin à 18 heures**. D'ores et déjà l'initiative a reçu le soutien de la CFDT. La LCR soutient également cette initiative.



Jacek Kuron a entamé une grève de la faim pour obtenir un procès ou sa libération.

Tortures dans
géôles polonaises

« Depuis deux semaines les autorités ont pris à notre encontre des mesures qu'on ne peut qualifier que de tortures », écrivaient, le 16 avril dernier, dans une lettre ouverte au général Jaruzelski, six prisonniers politiques de la prison de Barczewo. Et de détailler :

« Nous sommes régulièrement placés dans le "bunker de la faim". Il s'agit d'un endroit de cinq mètres carrés de surface, sans fenêtre et sans aération. Jusqu'à trois personnes y sont placées ensemble et retenues pendant cinq jours (...)

« La plupart du temps, on nous met des menottes, en nous attachant les bras derrière le dos ; ce n'est que pour la nuit qu'on nous les attache devant.

« Le 2 avril, W. Frasyński et R. Stanski se sont vus, en plus de menottes, coller la bouche avec une bande collante, de la manière dont procédaient les nazis avant d'exécuter les patriotes polonais. Il a été suggéré qu'il s'agit d'une préparation à l'exécution.

« On nous met en camisole de force, affirmant que les prisonniers politiques doivent être traités comme

les malades mentaux (...)

« On utilise également contre nous un appareillage spécial, mis au point pour éviter les mouvements des condamnés à mort par pendaison.

« On emploie contre nous des gaz paralysants lacrymogènes. (...) Le 7 avril, on nous a arrosé les yeux à une distance de quelques centimètres, afin de nous aveugler durablement (...) (citation : "Vas-y sur les yeux jusqu'à ce qu'il devienne aveugle.")

« On nous menace sans cesse de nous briser les os. »

Ce témoignage, signé par deux dirigeants successifs de Solidarnosc de la région de Wrocław — W. Frasyński et P. Bednarz —, par le président du syndicat de la région de Bielsko-Biala P. Kosmowski et par trois militants de la KPN — L. Moczulski, T. Stanski et R. Szeremietiew —, rend compte des moyens mis en œuvre par la dictature pour briser les militants emprisonnés. Il n'est malheureusement pas isolé : des témoignages similaires parviennent d'autres prisons polonaises.

TUNISIE

Non aux pendaisons

Huit cents personnes doivent être jugées après les émeutes du pain de janvier. Le pouvoir distribue les dizaines d'années de travaux forcés et a déjà condamné à mort dix jeunes. Seule la mobilisation peut empêcher ces meurtres.

Le tribunal criminel de Tunis a rendu, le 26 mai dernier, un verdict particulièrement lourd. Dix jeunes de moins de vingt-cinq ans ont été condamnés à mort sous le chef d'inculpation de « violence grave avec préméditation, ayant entraîné la mort sans intention de la donner » et de « pillages et incendies », alors même que le Code pénal ne prévoit pas la peine de mort pour ces délits. Ces pendaisons risquent de venir allonger la liste déjà longue des victimes des « émeutes du pain » de janvier (quatre-vingt-quatre morts et neuf cent trente-huit blessés dans le bilan officiel, qui reste en dessous de la réalité).

Devant une telle mascarade judiciaire, le Conseil de l'ordre des avocats tunisiens a décidé de boycotter les audiences présidées par Lakhdar Ben Abdessalam, président du tribunal criminel, qui continue, illégalement, à

juger des prévenus sans défense.

La grande peur du régime

Derrière la férocité des verdicts, on mesure la secousse qu'a connue le régime de Bourguiba. Pour la troisième fois en six ans, le pouvoir a connu une épreuve de force avec les masses tunisiennes. Suivant les recommandations du FMI, partisan d'une politique de « vérité des prix » pour ses débiteurs, le gouvernement de Mohamed Mzali a annoncé à la fin 1983 la suppression de la Caisse générale de compensation, permettant jusque-là un maintien du prix des produits alimentaires. Cette mesure signifiait des augmentations considérables et même le doublement du prix du pain.

A la différence des émeutes de janvier 1978, point culminant d'une vague de grèves et de mobilisations

de la classe ouvrière, les émeutes du pain ont été le fait de couches paupérisées, paysans pauvres dans le sud et jeunesse des quartiers déshérités de Tunis (60 % des cinq cent mille chômeurs — pour une population de 6,5 millions d'habitants — sont des jeunes), d'où le caractère inorganisé de ces révoltes. La brutalité de la répression n'a pas suffi à endiguer la colère populaire. Bourguiba, en Bonaparte, a dû jeter son poids dans la balance et surtout annoncer l'ajournement des mesures, le 6 janvier, décision accueillie par des explosions de joie dans les rues.

Une crise de direction

Le « Combattant suprême » a confirmé M. Mzali dans ses fonctions de Premier ministre, qu'il cumule avec celles de ministre de l'Intérieur, poste occupé jusqu'alors par Driss Guiga. Celui-ci sera jugé par la Haute Cour pour son attitude dans les émeutes, qu'il a tenté d'utiliser pour faire chuter son rival. L'ex-ministre de l'Intérieur aura cependant plus de chance que les gens de la rue puisqu'il n'assistera pas à son procès, s'étant enfui à l'étranger.

L'arrivée aux affaires de

Mzali en avril 1980 s'est traduite par une politique d'ouverture et la légalisation de deux organisations de l'opposition bourgeoise dont le Mouvement des démocrates socialistes. Avec la centrale syndicale unique, à l'époque, l'UGTT, le pouvoir a visé un pacte social. Cette politique a porté quelques fruits si l'on en juge à l'attitude de la direction d'Habib Achour qui a négocié un accord pour des compensations salariales dans les heures qui ont précédé l'allocation de Bourguiba. Un nouvel accord, le 13 avril, lui donne le droit d'être associée aux grands dossiers socio-économiques. La direction Achour n'a d'ailleurs pas pris position sur les condamnations et multiplie les exclusions de militants combattifs.

Depuis, des initiatives ont été prises contre la vague de répression. Le Rassemblement socialiste progressiste qui regroupe diverses forces de gauche et l'ensemble de l'opposition — à l'exception du MDS, objet des sollicitations de Mzali — ont fait une déclaration commune contre les verdicts scélérats.

En France aussi, la mobilisation doit s'élargir pour arrêter la main du bourreau de Tunis.

Jean-Jacques Laredo

Un Kafka intégral

Présence de Kafka à Paris : le Centre Beaubourg propose la plus grande exposition jamais réalisée ; à la Maison de l'Allemagne un spectacle a été construit autour du « Journal » ; mais le temps fort sera « la Colonie pénitentiaire » que vient de créer le Théâtre par le Bas.

Dans ce vingtième siècle pas encore clos mais dont les jeux sont faits, ils sont deux dont le nom s'est mué en adjectif : Sade et Kafka. Parfois le sens commun remet les choses et les gens à leur juste place. Kafkaïen, tel est bien le terme qu'il convient d'utiliser pour qualifier le fatras des tentatives de toutes sortes — explications, exégèses, études, lettres, correspondances, interprétations, etc. — qui en-

tourent l'auteur. Le « petit juif au chapeau noir » a fait les frais des crises narcissiques des littérateurs de tout poil depuis Max Brod, légataire en chef de l'œuvre du maître. Et chacun de se livrer à sa lecture bien évidemment personnelle — comment pourrait-il en être autrement ? — d'une œuvre entrevue comme le testament du siècle.

Certains ont poussé le bouchon de la relecture as-

sez loin puisqu'aussi bien nous avons hérité au travers des ans d'un Kafka catholique, puis protestant, avant que d'en trouver un existentialiste avec qui vous savez... Les structuralistes et les psychanalystes, et tous les autres « ismes » le passèrent au tamis de leur moulinette d'où nous avons hérité ce magma particulièrement indigeste ! Vialatte disait déjà en 1965 : « *On me l'a changé. En 1926, je croyais lancer un des princes de l'humour. Je retrouve un roi des ténèbres... Si une mayonnaise rate, c'est la faute à Kafka.* »

Au programme des festivités, honneur au mastodonte : le Centre Pompidou propose la plus grande exposition jamais réalisée. Sans autre forme de « procès », Kafka est saucissonné en tranches : 1883-1901, Allemand, Tchèque ou juif ?, 1901-1912, assureur ou écrivain ? 1912-1924, K., 1924-1942. Faut-il brûler Kafka ? 1942-1962, les gardiens du tombeau, 1962-1984, l'effet Kafka.

A la Maison de l'Allemagne, un spectacle construit autour du *Journal* et plus particulièrement ce qui concerne le rêve. A la vérité, la seule lecture du texte de présentation suffit à vous faire comprendre qu'il s'agit plutôt des cauchemars de Franz mais Michèle Venard qui met tout cela en scène nous dit : « *Les rêves permettent à un sens caché d'affleurer, et à un univers particulier de se mettre en place dans une théâtralité différente de celle du récit.* » On s'en serait douté, non ?

Enfin, « *Last but not the least* », le Théâtre par le Bas propose la *Colonie pénitentiaire* qu'ils viennent de créer et reprennent à Paris, à l'ARC. La compagnie qu'anime Jean-Luc Borg nous a depuis longtemps familiarisé avec sa démarche « autour et dans le texte ». Après Rabelais, Joyce, Shelley... c'est maintenant Kafka. Ils définissent leur projet comme une vo-

lonté de « *mettre en scène les deux tentatives fondamentales et intimement liées, qui se tissent dans "la Colonie pénitentiaire" : l'aventure de l'écriture et celle de l'amour.* » Leur travail d'une authenticité sans faille fera sans doute de cette

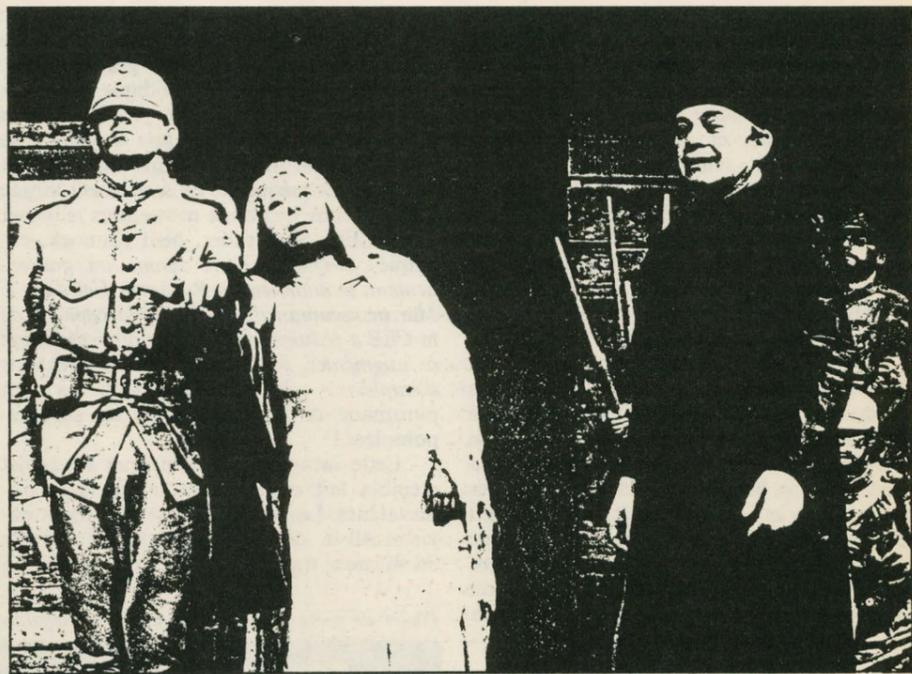
Colonie un temps fort de cette « présence » de Kafka à Paris.

Charles Sylberg

A Beaubourg, du 7 juin au 1^{er} octobre, « le Siècle de Kafka ».

A la Maison de l'Allemagne (707 77 75), du 5 au 30 juin, à 20 h 45, « Un homme véritablement sans qualité ».

Au Musée d'Art moderne (775 91 64), à 20 h 30, « la Colonie pénitentiaire », du 12 au 15 juin.



Cunningham, la danse

Chez Cunningham, ce qui fait fonctionner la danse, c'est sans doute ce qu'il nous en dit : « *ma danse, il faut l'aimer pour ne pas déborder, rien en retour n'est donné. Ni manuscrits que l'on garde, ni tableaux qu'on accroche, et peut-être dans des musées, ni poèmes imprimés ou vendus — rien qu'un simple moment aérien où l'on se sent vivre. La danse n'est pas pour les âmes instables.* »

Personnalité au charisme indéniable (de son expérience sont nées nombre de chorégraphes, nombre de jeunes compagnies qui font le quotidien de la danse aujourd'hui). Jean-Claude Gallota, qui ouvrira les jeux olympiques de Los Angeles avec un de ses ballets, résume parfaitement la leçon du chorégraphe américain : « *Il est d'abord pour moi un poète même si*

c'est sa théorie qui nous a fascinés en premier lieu... On en manquait tellement en France ! Sur l'espace, sur la chorégraphie, quelles leçons ! » Il est l'inspirateur, quoiqu'il s'en défende, même s'il ne veut pas être le patriarche !

Après avoir ouvert la première édition de la Biennale de la danse à Lyon, il sera au Théâtre de la Ville à Paris pour quatre programmes différents mais qui respecteront tous ce principe fondamental de sa pensée chorégraphique : « *Le sujet de la danse, c'est la danse elle-même...* »

Il faut savoir prendre le temps de voir les chefs-d'œuvre...

C. S.

Au Théâtre de la Ville (274 22 77), du 12 au 17 juin, Merce Cunningham Dance Company, à 20 h 30.

Kantor, Kantor

Il est Polonais. Son théâtre est joué d'Est en Ouest, du Nord au Sud. A lui tout seul, il est l'objet du volume XI des « Voies de la création théâtrale », l'anthologie du théâtre élaborée par le CNRS.

Il était à Paris en novembre 1982 dans le cadre du Festival d'automne avec *Où sont les neiges d'antan*. Il revient au Théâtre de Paris avec *Wielopole, Wielopole*. Pour quinze jours... On le nomme Kantor, sans le prénommer puisqu'à l'évidence il est unique.

Des études à l'Académie des Beaux-Arts de Cracovie, l'occupation allemande, l'amènent au théâtre clandestin. Puis en 1945, et

pour quinze ans, il débute une activité de scénographie qui verra la création d'une centaine de spectacles.

Révoqué en 1949 de son poste de professeur à l'Académie des Beaux-Arts, il fonde, en 1955, le Théâtre Cricot 2. Depuis, il n'a de cesse avec son équipe de proposer du théâtre, des manifestes, des happenings. *La Pieuvre* de Witkiewicz marque le départ de cette activité que jalonnent des

créations d'audience internationale : *la Poule d'eau, la Classe morte, Wielopole, Wielopole*. Ce sont ces spectacles que Tadeusz Kantor promène sur les routes du monde. S'étonnant de son succès « tous publics », il ne trouve à répondre que : « manque d'audace ».

Engagé de toutes les façons. Il ne copie ni ne répète. Radical jusqu'à sa présence sur scène, soldat désarmé sur un champ de manœuvres pour orchestrer une guerre qu'il faut encore une nouvelle fois accomplir : donner un sens à ce qui nous arrive...

C. Sylberg

Au Théâtre de Paris (874 10 75), du 16 au 29 juin, *Wielopole, Wielopole*, à 20 h 30.



● **Dimanche** à partir de 22 h sur TF1 et FR3, et de 22 h 20 sur A2, les résultats complets des élections européennes. A signaler que FR3 ouvrira son antenne lundi matin de 7 h à 9 h pour un résumé complet des résultats.

22 h 30 (FR3). *Péché de*

jeunesse, de Maurice Tourneur avec L. Delamare et Harry Baur.

● **Lundi** 20 h 35 (TF1), deuxième partie du *Bataillon du ciel*, film d'Alexandre Esway tourné en 1946 sur un scénario original de Joseph Kessel, avec la fine fleur des comédiens français

non-collaborationnistes.

20 h 35 (FR3), deuxième partie du génial *1900* de Bernardo Bertolucci, avec R. de Niro et G. Depardieu. C'est la partie devant laquelle la critique a fait la fine bouche... C'est celle dans laquelle on retrouve le Bertolucci de « *Prima della Rivoluzione* »... Magnifique !

● **Mardi** 20 h 35 (FR3), « Dernière Séance » spéciale Humphrey Bogart avec *la Main gauche du Seigneur*,

film d'E. Dmytryk assez raté, et surtout *le Port de l'angoisse* (en VO !) d'H. Hawks, avec H. B. et Lauren Bacall. Une magnifique adaptation du roman d'Ernest Hemingway par W. Faulkner et J. Furthman, presque aussi belle que l'adaptation qu'en donna Michael Curtiz en 1950 avec *Trafic en haute mer* (The Breaking Point) où le rôle de Bogart était tenu génialement par John Garfield.

● **Judi** 20 h 35 (FR3), *Sodomie et Gomorre* de Robert Aldrich et Sergio Leone avec S. Granger, S. Baker, A.M. Pierangeli et A. Aimée. Du péplum à grosses touches, par les deux monstres sacrés du cinéma de « l'hénaurme » !

Et à l'occasion de la Fête de la musique, à 23 h 25 sur FR3, *Bastien et Bastienne*, un film très personnel de Michel Andrieu avec Juliet Berto et Anna Prucnal.

● **Vendredi** 23 h 05 (A2),

Femmes entre elles, de Michelangelo Antonioni d'après la nouvelle de Cesar Pavese avec E. Rossi-Drago, V. Cortese. Tourné en 1955 juste avant ses cinq chefs-d'œuvre (*le Cri, l'Aventura, la Nuit, l'Eclipse et le Désert rouge*), ce film est l'un des plus personnels d'Antonioni. Adaptation d'un texte splendide, qui ne pourra que vous pousser à découvrir la littérature de Pavese

Michel Laszlo

LES ENJEUX DES ELECTIONS EUROPEENNES (5)

Trois pays en campagne

Dans tous les pays de la CEE, la campagne électorale bat son plein, dans une indifférence populaire générale. Il n'en demeure pas moins que ces élections seront partout un test et qu'elles fournissent de précieux enseignements politiques.

Tous les pays de l'Europe des Dix vivent aujourd'hui à l'heure de la campagne pour le renouvellement de l'Assemblée de Strasbourg. Comme en France, cette campagne ne suscite guère d'intérêt parmi les travailleurs et les enjeux sont, au premier chef, nationaux. Un sondage britannique est à cet égard éloquent. Il montre que 22 % des habitants du Royaume-Uni estiment que le Parlement européen a un « grand effet » sur leur vie quotidienne et que 7 % seulement sont capables de donner le nom de leur député à l'Assemblée communautaire.

Deux traits majeurs sont communs à toutes les capitales. D'une part, les partis réactionnaires cherchent à faire de cette consultation un plébiscite en faveur de la politique anti-ouvrière et du surarmement que favorise la CEE. Et, d'autre part, les partis ouvriers traditionnels se montrent partout impuissants à offrir une véritable alternative à l'offensive des possédants. Quand ils n'appliquent pas eux-mêmes, au pouvoir, une brutale orientation d'austérité.

Grande-Bretagne : Thatcher super-star ?

Pour les patrons du vieux continent, la Grande-Bretagne fait figure de modèle. La vigoureuse politique monétariste du gouvernement Thatcher a mis au chômage plus de trois millions de personnes. L'écrasement des salaires est tel que sur les dix-sept principaux pays industrialisés, Londres n'occupe que la quatorzième place quant au coût salarial. La pression fiscale a augmenté de 25 % pour une famille de deux enfants dont le revenu est égal aux deux tiers du salaire moyen (ce qui équivaut au seuil officiel de pauvreté), mais elle a régressé de 21 % pour les familles dont le revenu est égal à dix fois le salaire moyen.

Dans le même temps, la réduction systématique des prestations sociales est engagée : désindexation des retraites, diminution des allocations maladie, suppression des indemnités pour accident du travail et de l'allocation complémentaire de chômage (un travailleur sans emploi ne touche plus aujourd'hui que l'équivalent de 18 % de son salaire contre environ 34 % en 1979).

La IV^e Internationale face à l'échéance électorale

Présentes ou non sur la scène électorale, les sections de la IV^e Internationale développent partout leurs positions. Elles ont pour cela rendu public un manifeste (voir *Inprecor* du 16 avril).

En Belgique, le Parti ouvrier socialiste (POS) a réussi à recueillir les mille signatures par province qui lui étaient nécessaires pour présenter une liste. Le POS mène donc une active campagne électorale qui tranche, par son

C'est contre cette impitoyable offensive que se battent les mineurs. Mais leur lutte n'est guère évoquée par les grands partis. Le Labour se contente d'indiquer que « le gouvernement Thatcher est le pire que le pays ait connu depuis Chamberlain ». Mais il se garde bien de préconiser une mobilisation générale. Conséquence de son récent virage à droite, il ne demande même plus le retrait de la CEE. Son leader, Neil Kinnock, explique : « Quand nous serons au gouvernement, le maintien du Royaume-Uni dans le Marché commun dépendra de la capacité de la CEE à réduire ses dépenses alimentaires et à augmenter les investissements créateurs d'emplois. » Autant demander à un pyromane de s'engager dans les sapeurs-pompiers !

Cette incapacité à développer un projet crédible fait évidemment le jeu des conservateurs. Les sondages leur accordent environ 40 % des intentions de vote contre 36 % aux travaillistes. Et cela permet à

Piquet de grève dans une usine de la métallurgie en Angleterre.



Thatcher de justifier sa ligne gouvernementale et de se faire le défenseur du « développement du plein potentiel de la Communauté ».

RFA : l'absence des 35 heures

Dans l'Allemagne fédérale frappée par la crise et la montée du chômage, c'est la lutte des métallurgistes pour les trente-cinq heures de travail hebdomadaire qui cristallise les affrontements politiques. La campagne des partis candidats à l'Assemblée de Strasbourg apparaît bien en décalage.

Loin de se faire le porte-parole du combat des travailleurs contre le gouvernement de Helmut Kohl, le Parti social-démocrate (SPD) mène campagne pour une « Europe réformée ». « L'Europe doit être la tâche du parti à tous les niveaux », indiquait par exemple Willy Brandt lors du dernier congrès de sa formation. Et il en appelait à « la défense des intérêts commerciaux, économiques et monétaires de l'Europe par le renforcement des institutions communautaires ».

De telles envolées valent sans doute au SPD la gratitude des secteurs performants du capitalisme ouest-allemand. Mais elles ne le différencient pas de son concurrent direct, l'Union chrétienne-démocrate (CDU) qui se prononce, elle aussi, pour le renforcement de l'Europe capitaliste.

Grèce : la droite à l'offensive

La Grèce fut, après la France, le second pays de la Communauté à donner une majorité absolue aux socialistes, en 1981. Le PASOK avait alors bénéficié du ton « radical » de son programme et de son engagement à retirer le pays de la CEE et de l'OTAN. Presque trois ans plus tard, le bilan est accablant.

Les plans du capital européen ont abouti à la dégradation des conditions de vie de la population laborieuse, à commencer par celles des petits salariés, des retraités et des petits agriculteurs. Du retrait de la CEE, il n'est cependant plus question, en dépit des sommes colossales que le pays est contraint de lui verser. Président de l'Europe des Dix entre juin et décembre 1983, Andreas Papandreou s'est contenté d'inciter les Etats membres à faire preuve de plus de cohésion. Parallèlement, le Premier ministre a signé avec les Etats-Unis un accord garantissant le maintien des bases américaines sur le territoire grec, durant encore cinq ans.

Le PASOK subit de plein fouet les effets de ces reniements. Une partie de son élec-

torat est profondément désorienté et certains secteurs sont susceptibles de retourner dans le giron de la droite. Et dans le même temps, il doit affronter le mécontentement croissant de la classe ouvrière. Les grèves sont quasi quotidiennes dans le secteur public. A Athènes, les transports sont ainsi interrompus plusieurs heures par jour.

La droite, et notamment sa principale composante, la Nouvelle démocratie, cherche à tirer profit de ce discrédit. Si elle remporte un succès le 17 juin, elle se lancera probablement dans une tactique de harcèlement visant à obtenir du président de la République, Constantin Caramanlis — qui appartient au camp conservateur —, la dissolution du Parlement et l'organisation d'élections anticipées.

Trois pays, trois campagnes, trois tableaux éloquentes.

Christian Picquet